

DEMOGRAPHIE LITTORALE Projections 2040

RAPPORT D'ETUDE

Février 2020

GIPLITTORAL.FR

SOMMAIRE

Introduction	2
1 Justification et contexte de l'étude	3
1.1 Un besoin collectif de projections démographiques sur les Scot littoraux en 2015.....	3
1.2 ...renouvelé en 2019 à l'échelle du littoral de Nouvelle-Aquitaine.....	4
2 Les caractéristiques socio-démographiques des espaces littoraux en France métropolitaine.....	5
2.1 Des littoraux métropolitains aux profils socio-démographiques différenciés en fonction des spécificités régionales.....	5
2.2 ... mais qui recoupent également des particularités propres.....	7
2.3 Et les espaces littoraux de Nouvelle-Aquitaine ?.....	11
3 La situation démographique des EPCI du littoral de Nouvelle-Aquitaine	15
3.1 Les EPCI à dominante périurbaine nette et assez ancienne.....	16
3.2 Les EPCI à dominante périurbaine moins marquée.....	17
3.3 Les EPCI où interfèrent les logiques périurbaine et touristique littorales.....	18
3.4 Les EPCI où interfèrent les logiques urbaine et touristique littorales.....	19
3.5 Les EPCI dominés par les logistiques touristiques et freinés par le parc de logements.....	20
3.6 Les EPCI dominés par les logistiques touristiques.....	21
3.7 Les EPCI « hybrides ».....	22
4 Projections de l'évolution de la population du littoral de Nouvelle-Aquitaine à 2040	23
4.1 Projections de la population des Scot littoraux de Nouvelle-Aquitaine.....	24
4.2 Les tendances générales à 2040 : entre vieillissement de la population et ralentissement de la croissance	26
5 Conclusion : des projections, et après ?.....	37
ANNEXES	39
ANNEXE 1 : Fiche Méthodologique – Outils de projection utilisé en 2019.....	40
ANNEXE 2 : Tableau des projections à 2030 et 2040 par ECPI littoraux.....	44
ANNEXE 3 : Fiche Méthodologique – Comparaison avec les projections issue de l'étude 2015.....	45
ANNEXE 4 : Graphiques illustrant les spécificités sociodémographiques des EPCI Littoraux Nouvelle-Aquitaine	46

Introduction

Plus grande région de France métropolitaine en superficie (84 000 km²), quatrième en population avec près de 6 millions d'habitants, la Nouvelle-Aquitaine est une région particulièrement attractive en particulier pour les jeunes adultes et les jeunes retraités. Avec un gain annuel moyen de population de 0,6 % entre 2008 et 2015¹, la Nouvelle-Aquitaine est la région plus dynamique du littoral atlantique devant la Bretagne et les Pays de la Loire.

Les territoires littoraux, avec les agglomérations et la métropole bordelaise, sont les premiers moteurs de ce dynamisme démographique grâce à l'accueil de nouvelles populations permanentes et touristiques. Au dernier recensement de l'INSEE en 2015, les communes inscrites dans les Scot littoraux de Nouvelle-Aquitaine comptaient près de 1,1 millions d'habitants. En parallèle, la région, comme le reste de la population française, vieillit. En 2040, si les tendances se confirment, la part des personnes âgées pourrait atteindre 30 % de la population régionale contre 26 % au niveau national².

La question démographique est au cœur des réflexions des collectivités notamment à cette étape-clé que constitue l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale ou d'un Plan Local d'Urbanisme. En effet, c'est à l'occasion de ces démarches stratégiques que le projet d'accueil est construit par les collectivités, en relation notamment avec les services de l'Etat et les habitants. De ce projet d'ensemble doit découler une vision globale d'organisation du territoire en lien avec les besoins en termes de logements, de mobilités, d'équipements tout en limitant les impacts sur la consommation et l'utilisation des ressources et espaces naturels. Dans ce domaine, l'application des nouveaux cadres nationaux et régionaux (objectif à terme de Zéro artificialisation nette, SRADDET) va renforcer le besoin pour les communes et intercommunalités de Nouvelle-Aquitaine de définir des méthodologies de travail à la fois innovantes et robustes tant sur la production de projections démographiques que sur la capacité d'accueil des territoires ou encore la consommation d'espaces, autant de sujets intimement liés.

A travers le travail sur la démographie, les membres du Conseil d'Administration du GIP Littoral ont donc souhaité poursuivre et renforcer son rôle d'accompagnement auprès des territoires dans l'élaboration des projets de SCOT et de PLU(i) avec l'objectif de faciliter la prise en compte des spécificités littorales et la préservation des grands équilibres entre espaces naturels et urbanisés dans un contexte de forte attractivité résidentielle et touristique. Une première étape avait été franchie avec la production en 2016 d'une première série de projections, à l'échelle ex-Aquitaine des Scot littoraux à horizon 2035. Les résultats avaient alors permis à des territoires de Scot de s'appuyer dessus pour bâtir leur propre scénario d'évolution. En vue de répondre à un réel besoin des territoires et en tenant compte de l'élargissement du périmètre régional, l'actualisation du travail s'imposait.

¹ Source : INSEE Analyses Nouvelle-Aquitaine, novembre 2016

² Source : idem

1 | Justification et contexte de l'étude

1.1 | Un besoin collectif de projections démographiques sur les Scot littoraux en 2015...

Suite à l' «Etude sur l'organisation de l'espace littoral aquitain» menée entre 2012 et 2014 par le GIP Littoral, en partenariat avec les acteurs de l'aménagement du territoire et les structures porteuses de Scot, un certain nombre d'enseignements avaient pu être tirés. En effet, les mutations démographiques, résidentielles, économiques et sociales des 50 dernières années, ont profondément modifié les modes de fonctionnement des territoires du littoral aquitain et par conséquent leur organisation territoriale. En parallèle, la montée en puissance de la problématique des risques naturels amène également les territoires à s'interroger sur la pérennité du modèle de développement touristique et urbain sur lesquels ils ont construit leur attractivité et leur image.

Ainsi, plusieurs types d'enjeux avaient été identifiés (d'armatures territoriales, d'habitat, de d'accessibilité et de mobilités, etc.) ainsi que des enjeux démographiques. En effet, la structuration de la population littorale est en expansion et en mutation, avec des populations « plus urbaines », plus exigeantes en termes d'équipements, plus ou moins vieillissantes suivant leur éloignement à la frange littorale ; dégageant la gestion de cette attractivité ainsi que la complémentarité entre les territoires comme principaux enjeux pour l'avenir. Ainsi, la connaissance de la croissance démographique tant d'un point de vue quantitatif que structurel était apparue comme une clé essentielle pour le devenir du littoral et de ses territoires.

Les membres du GIP ont donc souhaité en 2015 que soit menée une étude dédiée à la démographie littorale afin d'estimer les projections démographiques à 2035 à l'échelle régionale et par EPCI (inclus dans les Scot littoraux). La mission a été conduite par l'Institut d'études démographiques de l'Université de Bordeaux (Laboratoire Comptrasec - Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale -). Elle avait pour objectifs de :

- Rappeler et compléter, si besoin est, les évolutions récentes des territoires du littoral aquitain (à l'échelle des Scot littoraux ex-Aquitaine) mises en avant dans le cadre de la synthèse des enjeux de l'Etude sur l'Organisation de l'Espace.
- Etablir et synthétiser les projections démographiques à horizon 2035 sur base des dernières tendances de l'INSEE.
- Les projections devaient être effectuées à l'échelle des Scots littoraux. Une ventilation des chiffres était également attendue par EPCI. Il convenait de mettre en perspective ces chiffres d'évolution de la population littorale avec les évolutions tendanciennes de la population à différentes échelles territoriales telles que l'ex-Aquitaine, les agglomérations bordelaise et bayonnaise. Il était également attendu d'avoir une vision des projections tendanciennes par classe d'âge.
- Elaborer une partie de synthèse reprenant les caractéristiques de la population des territoires du littoral aquitain à 2035.

La mission s'est concrétisée par la publication en 2016 d'un rapport intitulé : « Démographie littorale : projections démographiques à 2035 ».

1.2 | ...renouvelé en 2019 à l'échelle du littoral de Nouvelle-Aquitaine

Avec l'évolution du périmètre régional et pour continuer à répondre aux attentes des territoires, il a été décidé d'actualiser l'étude de 2016. L'objectif principal de la mission, dont le présent document en est le rapport, a consisté en une mise à jour et une extension des projections démographiques pour couvrir l'ensemble des territoires des Scot littoraux de Nouvelle-Aquitaine à 2040, et plus précisément de :

- Mettre à jour les projections existantes avec les données INSEE issues du recensement de population de 2015.
- Etablir les projections démographiques sur les EPCI appartenant à des Scots littoraux en Charente-Maritime.



2 | Les caractéristiques socio-démographiques des espaces littoraux en France métropolitaine

2.1 | Des littoraux métropolitains aux profils socio-démographiques différenciés en fonction des spécificités régionales...

Subissant l'effet d'autres facteurs territoriaux, **les espaces littoraux de la France métropolitaine ne partagent, somme toute, qu'un nombre assez limité de caractéristiques démographiques et sociales.**

Le phénomène de métropolisation

L'un des premiers grands traits différenciant entre territoires littoraux en matière de démographie et de mobilités résidentielles est la présence ou non d'une métropole ou d'une agglomération à proximité.

Ainsi, dès la fin des années 1960, bon nombre d'espaces littoraux, se sont retrouvés impliqués dans les logiques d'étalement urbain des grandes métropoles et agglomérations régionales, de sorte que leur profil de population et leur évolution se sont finalement mis à ressembler à ceux des espaces périurbains. A l'inverse, l'éloignement des territoires littoraux à ces pôles se traduisait par des soldes migratoires négatifs.

Depuis le début des années 2000, les soldes migratoires négatifs sont devenus rares sur les territoires littoraux métropolitains (à l'exception du nord de la Bretagne, le long de la Manche, et beaucoup plus récemment de quelques territoires saturés de la Côte d'Azur et Provençale). La situation s'est notamment transformée sur la Côte Aquitaine, le sud de la Bretagne, la Vendée, le Languedoc et la Corse. Sur ces territoires, des secteurs assez éloignés des grandes villes se sont mis à enregistrer de fortes croissances migratoires.

Les spécificités régionales en matière de fécondité

En influençant les caractéristiques de la population (en particulier en termes d'âge), le phénomène de métropolisation et son corollaire, l'étalement, ont également affecté les soldes naturels. Ce sont en effet dans les littoraux proches des grandes villes où la population est plus jeune, que se constatent les croissances naturelles les plus importantes.

Là encore, ces grandes tendances sont modulées par les spécificités régionales notamment en lien avec les variations de la fécondité qui impactent les structures de population locale. Ainsi la croissance naturelle est plus marquée pour les littoraux périurbains situés le long de la Manche, qui appartiennent à des régions où la fécondité est supérieure à la moyenne métropolitaine. A contrario, en Corse et en Nouvelle-Aquitaine, régions où la fécondité est

inférieure à la moyenne métropolitaine³, les déficits des naissances sur les décès sont plus fréquents notamment pour les espaces littoraux les plus éloignés des grandes villes.

Cependant deux exceptions viennent tempérer l'effet des comportements féconds régionaux et montrent le rôle majeur de la répartition des populations âgées :

- En dehors des espaces d'influence des grandes villes, les littoraux Bretons et Vendéens se caractérisent par un déficit naturel, en dépit d'une fécondité régionale supérieure à la moyenne métropolitaine
- Le solde naturel étant le reflet de la composition par âge, les espaces littoraux, notamment hors de l'aire d'influence des grandes villes, se caractérisent par une population en moyenne plus âgée que celle de l'ensemble de la France métropolitaine.

Territoires littoraux et vieillissement

La plupart des espaces littoraux non soumis à l'aire d'influence directe d'une grande agglomération présente une population plus âgée que la moyenne nationale, **mais il n'existe finalement pas de surreprésentation des personnes âgées par rapport à ce qui est observé dans les territoires intérieurs** (zones rurales des Pyrénées, du grand Sud-Ouest, du Centre, de la Corse et de la Bretagne centrale) **relativement éloignés des métropoles régionales (cf. figure 1).**

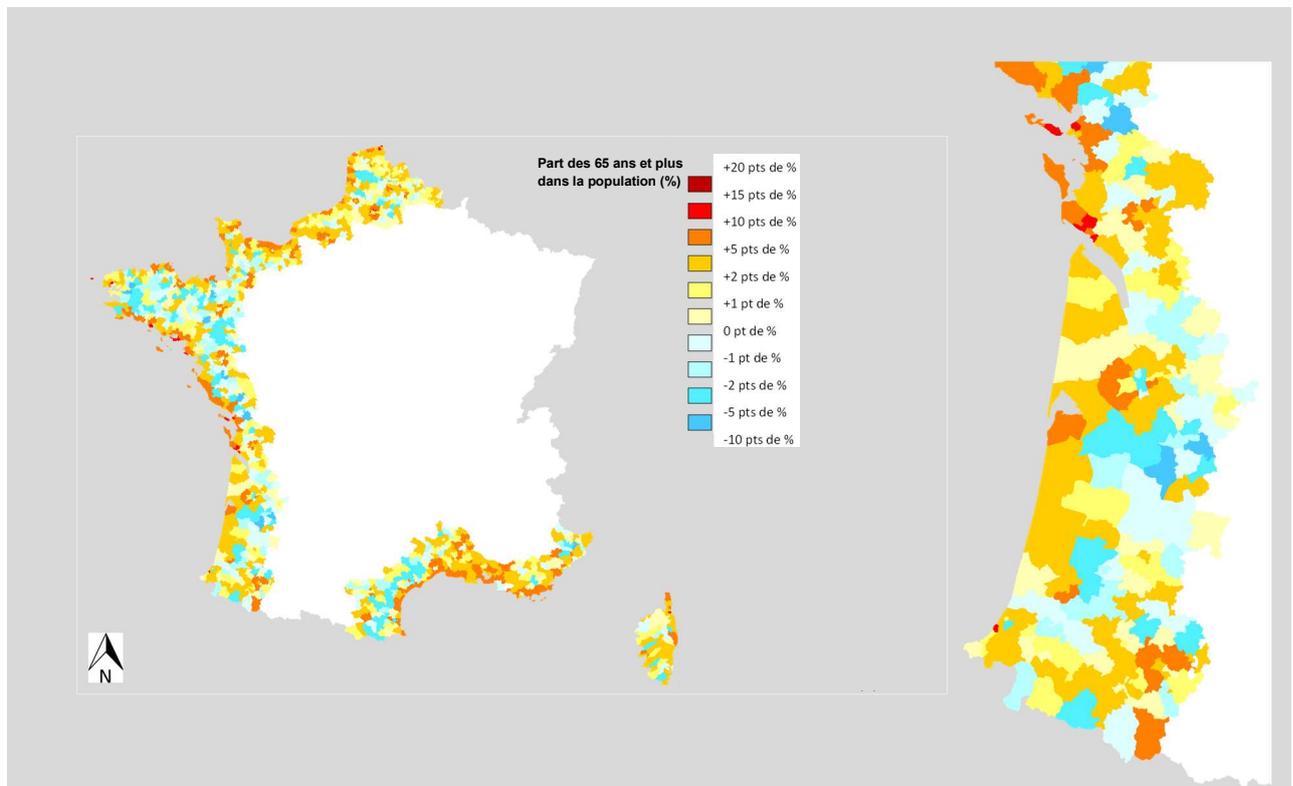


Figure 1 : Evolution de la part des personnes de plus de 65 ans dans les cantons littoraux entre 1999 et 2015 (Cartographie réalisée par C. Bergouignan, Sources : INSEE, RP 1999 et 2015)

³ Entre 2010 et 2015 : moyenne de 1,81 enfants par femme en Nouvelle-Aquitaine contre 1,97 enfants par femme en France métropolitaine.

En Corse par exemple, les littoraux (hors influence d'Ajaccio et de Bastia) connaissent une surreprésentation des personnes âgées moindre par rapport à celle observée dans les territoires de montagne du cœur de l'île.

En Bretagne, la surreprésentation des personnes âgées est notable sur les zones échappant à l'aire d'influence des grandes villes (Rennes, Brest et Vannes, pour l'essentiel), mais pas uniquement. Les espaces intérieurs (notamment les hautes terres du centre de la Bretagne) sont marqués par une surreprésentation des 65 ans et plus, qui est finalement plus importante que celle rencontrée sur les territoires littoraux.

Ceci étant, on observe tout de même des zones littorales présentant un vieillissement de la population très marqué par rapport au reste du littoral.

C'est la côte Vendéenne (île de Noirmoutier comprise) qui présente l'un des profils de population les plus âgés. Elle se distingue nettement de l'intérieur du département dont la population est relativement jeune alors que l'influence de la métropole nantaise reste très limitée sur ces territoires intérieurs. Plus ponctuellement, certaines stations et zones touristiques particulières concentrent un grand nombre de populations retraitées et âgées : Biarritz, Arcachon, Soulac, Royan, île d'Oléron, île de Ré, Quiberon, Deauville, Collioure, Saint-Raphaël, etc.

En résumé, en termes de tendances démographiques, la croissance migratoire littorale globale est souvent atténuée par la variation naturelle qui réduit les disparités entre grandes régions mais accroît les écarts entre les littoraux proches des grandes métropoles et les autres. Ainsi, dans les espaces non soumis à l'aire d'influence des grandes métropoles, les déficits des naissances sur les décès sont en effet fréquents sur les littoraux, laissant reposer la dynamique démographique sur la seule attractivité (solde migratoire positif).

2.2 | ... mais qui recoupent également des particularités propres

2.2.1 Des densités de logements plus importantes

Si, au-delà des phénomènes de métropolisation et des spécificités régionales, on peut identifier quelques particularités sociodémographiques propres aux espaces littoraux de France métropolitaine, c'est surtout par leur habitat qu'ils se différencient. En raisonnant à distance égale des grandes métropoles, on y constate tout d'abord **une densité de logements nettement supérieure à ce qui est observé dans les territoires rétro-littoraux de chaque région (cf. figure 2)**. Cette spécificité tend d'ailleurs à être de plus en plus marquée, puisque⁴ les littoraux de France métropolitaine se caractérisent par des augmentations de la densité de logements plus rapides que ce qui peut être constaté dans les zones plus intérieures.

⁴ A l'exception des îles de Charente-Maritime

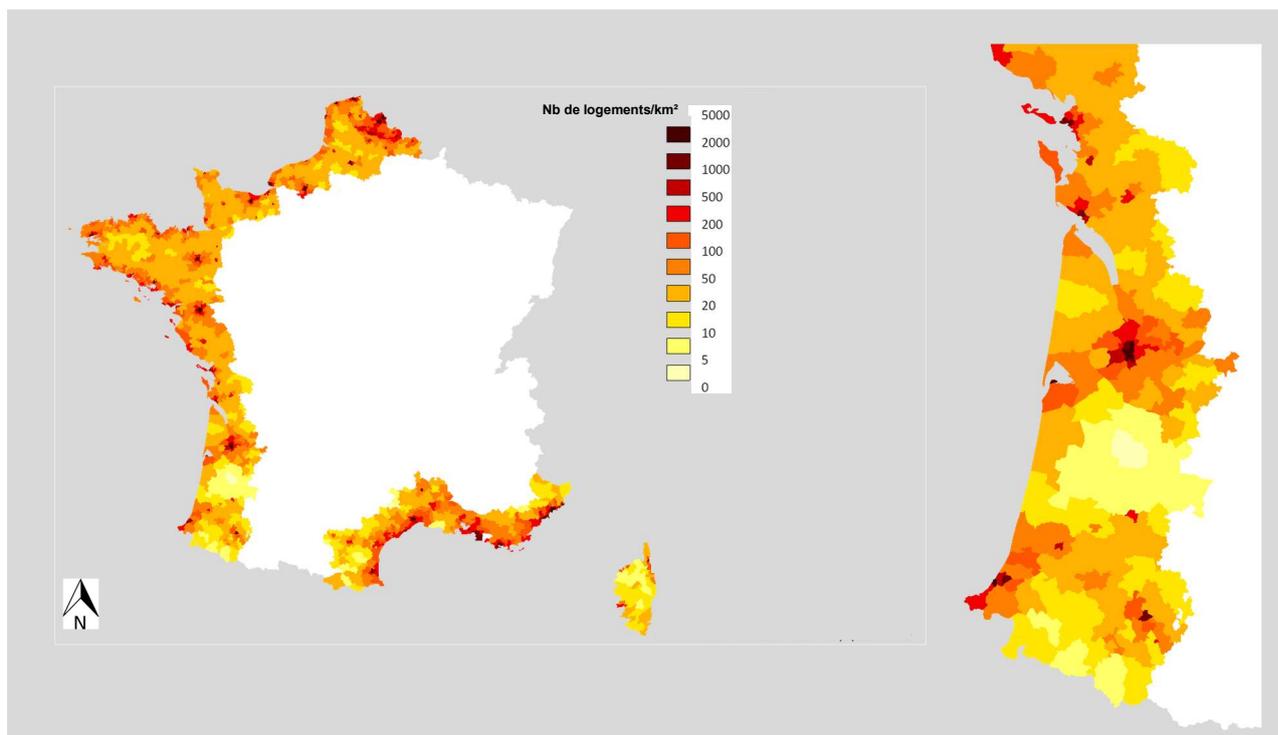


Figure 2 : Densité de logements dans les cantons littoraux en 2015
(Cartographie réalisée par C. Bergouignan, Sources : INSEE, RP 2015, logements)

De manière générale, les augmentations de la densité de logements les plus rapides de la France métropolitaine s’observent sur les littoraux, dans le Nord des Alpes et dans/autour des métropoles (cf. figure 3).

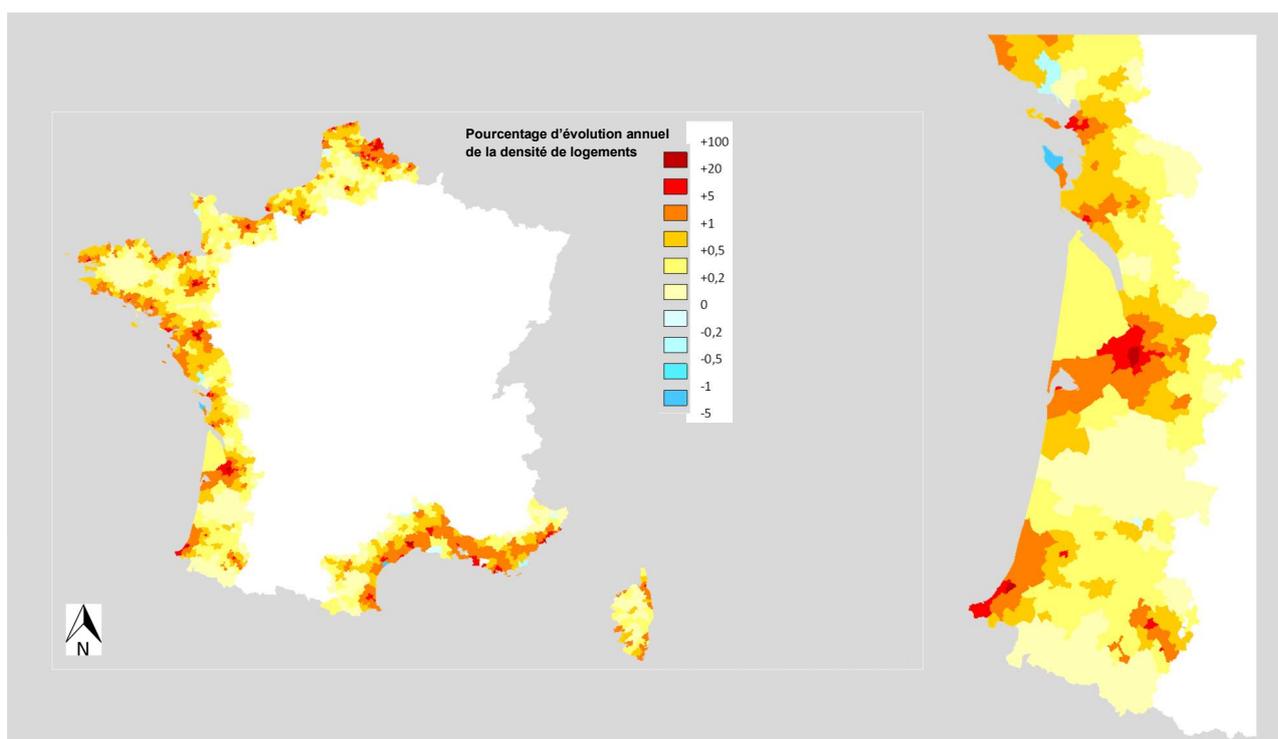


Figure 3 : Evolution de la densité de logements dans les cantons littoraux entre 2010 et 2015
(Cartographie réalisée par C. Bergouignan, Sources : INSEE, RP 2010 et 2015, logements)

2.2.2 Une forte proportion de résidences secondaires

De façon évidente, **la proportion de résidences secondaires est beaucoup plus élevée dans les espaces littoraux qu'elle ne l'est en moyenne en France métropolitaine** (près de 10 %⁵), mais cette surreprésentation reste inférieure à celle prévalant dans les espaces de montagne (cf. figure 4).

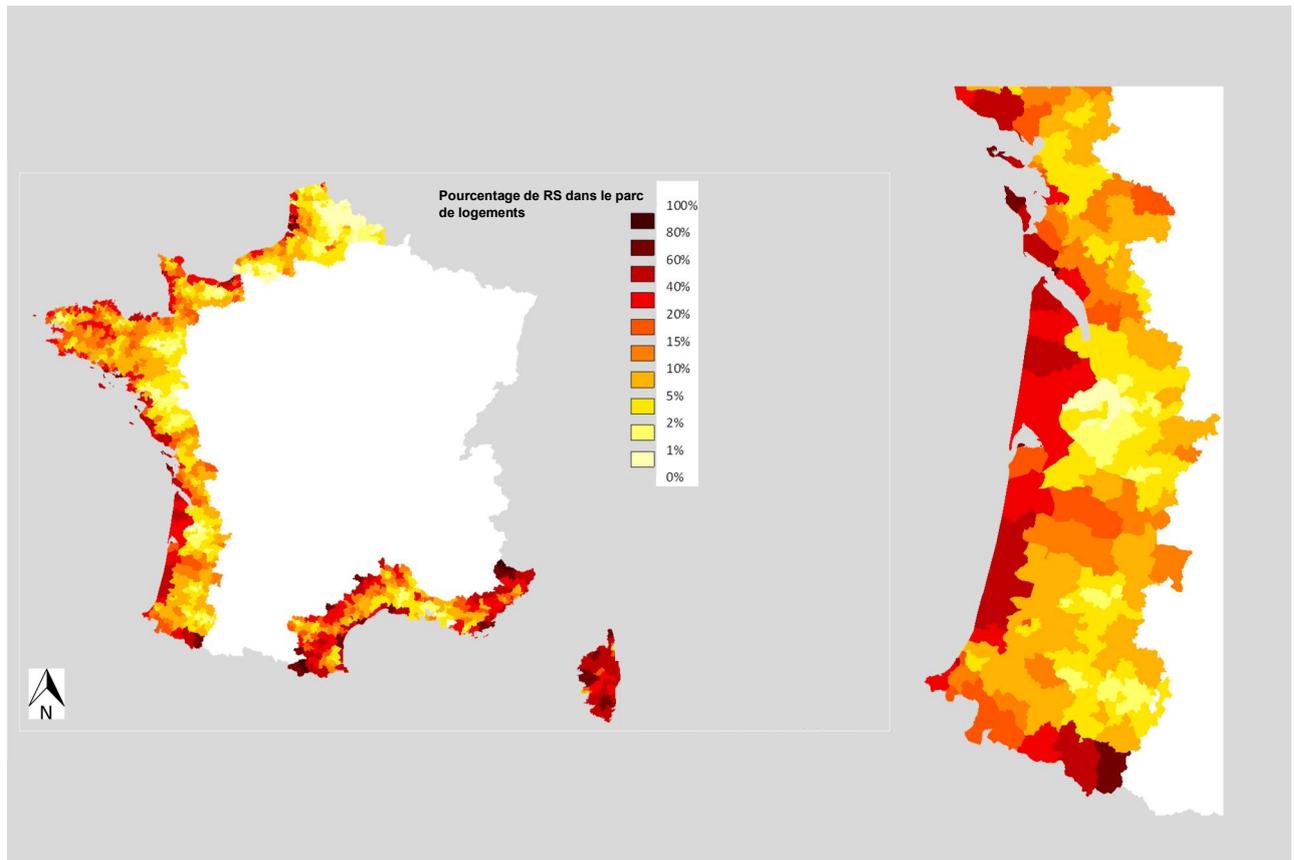


Figure 4 : Proportion de résidences secondaires dans les cantons littoraux en 2015
(Cartographie réalisée par C. Bergouignan, Sources : INSEE, RP2015, logements)

Toutefois, **le poids des résidences secondaires dans l'ensemble du parc de logements est dorénavant en diminution** dans beaucoup d'espaces côtiers (cf. figure 5). Cela se vérifie plus particulièrement dans les espaces se trouvant dans l'aire d'influence des grandes métropoles. L'exemple bordelais est particulièrement emblématique avec de fortes baisses de la proportion de résidences secondaires autour du Bassin d'Arcachon (à l'exception de la commune d'Arcachon), dans le Nord des Landes et dans une grande partie du Médoc (à la seule exception de la pointe). C'est également le cas sur le littoral Charentais (à l'exception de l'île de Ré). **La pression de la périurbanisation semble ainsi dépasser la logique de développement touristique.**

⁵ Focus INSEE, Le parc de logements en France au 1^{er} janvier 2018

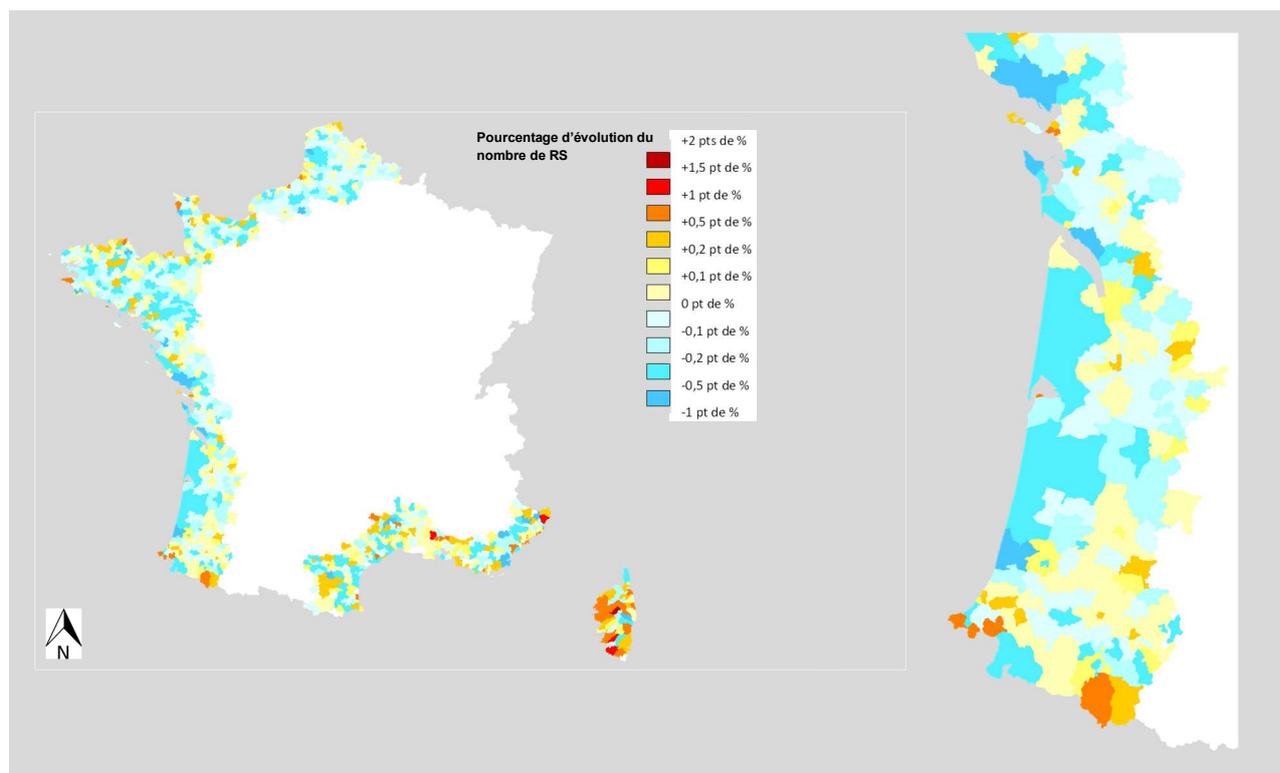


Figure 5 : Evolution de la proportion de résidences secondaires dans les cantons littoraux entre 2010 et 2015 (Cartographie réalisée par C. Bergouignan, Sources : INSEE, RP 2010 et 2015, logements)

Ces réductions du poids des résidences secondaires s’observent cependant aussi dans des espaces littoraux plus éloignés des métropoles comme la côte vendéenne ou le littoral de l’Aude, **ce qui pourrait indiquer une modification de la façon d’habiter le littoral à travers la transformation des résidences secondaires vers un habitat plus permanent.**

2.3 | Et les espaces littoraux de Nouvelle-Aquitaine ?

Chiffres-clés de la démographie des territoires littoraux de Nouvelle - Aquitaine⁶

Population en Nouvelle-Aquitaine en 2015 : 5 911 482 habitants

Population des départements littoraux en 2015 :

- Charente-Maritime : 639 938 habitants
- Gironde : 1 548 478 habitants
- Landes : 403 234 habitants
- Pyrénées-Atlantiques : 670 032 habitants
- ➔ Soit : 55 % de la population totale de Nouvelle-Aquitaine.

Population sur les Scot littoraux de Nouvelle-Aquitaine en 2015 : 1 097 008 habitants

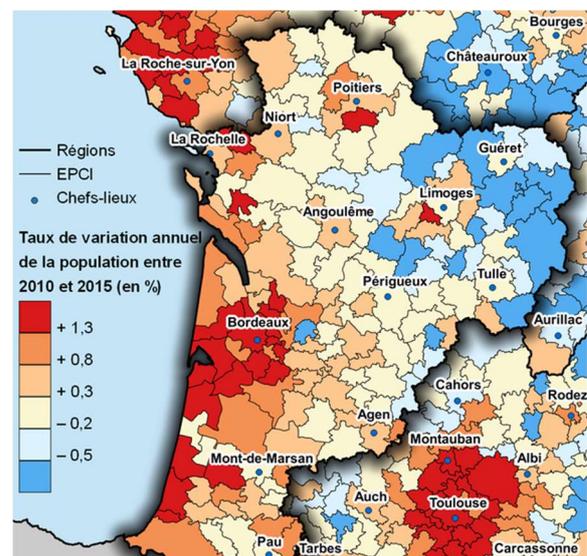
A l'instar des autres espaces littoraux de la France métropolitaine, le littoral Néo-Aquitain illustre bien le croisement entre les tendances régionales et les phénomènes de métropolisation qui s'observent au niveau national.

La tendance régionale en matière d'attractivité : la région Nouvelle-Aquitaine faisant partie des régions dont la croissance migratoire est la plus forte, presque aucun territoire du littoral régional n'enregistre davantage de départs que d'arrivées (cf. figure 6). Longtemps liée à l'évolution de l'aire d'influence des grandes villes, cette croissance migratoire des zones littorales tend à s'en affranchir, avec une croissance migratoire qui, au moins en termes de taux, tend à converger sur l'ensemble du littoral, laissant l'influence des métropoles se manifester sur d'autres paramètres

Taux de croissance annuel moyen France métropolitaine 2010-2015⁷ :
+ 0,5 %

Taux de croissance annuel moyen Nouvelle-Aquitaine 2010-2015⁸ : + 0,6 %

Taux de croissance annuel moyen des EPCI littoraux 2010-2015 : + 1 %



⁶ Source : INSEE, RP 2015 ; 2016 ; INSEE Flash Nouvelle-Aquitaine, n°31, décembre 2017.

⁷ Source : idem

⁸ Source : idem

La tendance régionale en matière de fécondité : inférieure depuis longtemps à la moyenne nationale, elle se traduit par une surreprésentation un peu plus marquée des personnes de plus de 65 ans (cf. **figure 7**). C'est notamment vrai pour les territoires non soumis aux aires d'influence de Bordeaux, Bayonne et de La Rochelle⁹ et pour les villes d'Arcachon, Soulac-sur-Mer, Royan, l'île d'Oléron et l'île de Ré, et à un moindre degré, Biarritz. En effet, pour ces territoires, la surreprésentation des plus de 65 ans est très largement accrue par les installations importantes de personnes âgées. On y observe également un déficit de naissances sur les décès qui par conséquent atténue l'impact de la croissance migratoire.

Part des plus de 65 ans en France métropolitaine en 2015¹⁰ : 18,7 %

Part des plus de 65 ans en Nouvelle-Aquitaine en 2015 : 22,3 %

Part des plus de 65 ans dans les EPCI littoraux en 2015 : 24,6 %

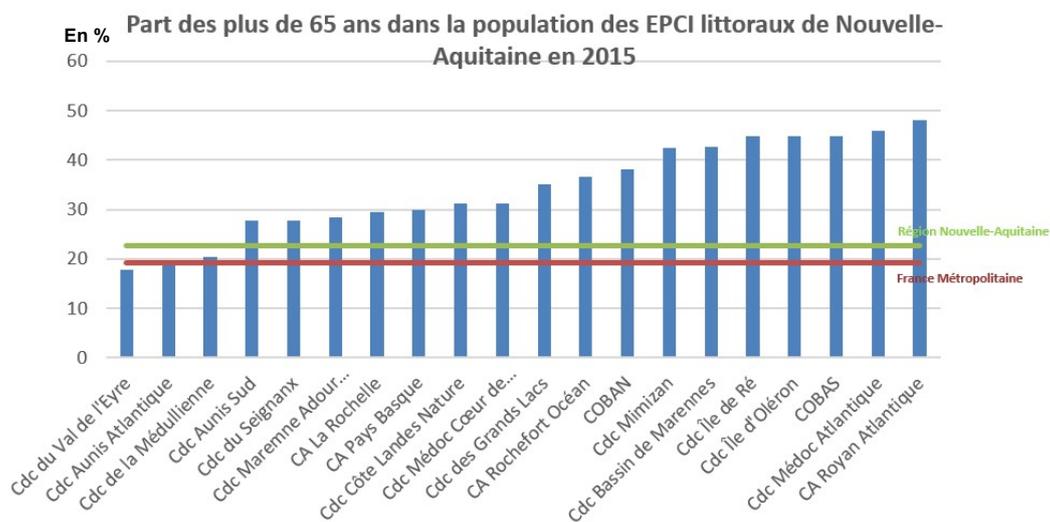


Figure 7 : Part des plus de 65 ans dans la population des EPCI littoraux de Nouvelle-Aquitaine en 2015 (Source : INSEE, RP 2015)

Le phénomène de métropolisation, avec l'étalement des aires d'influence de Bordeaux, Bayonne et de La Rochelle se traduit dans les espaces périphériques (l'Aunis, le Sud-Médoc, le Nord-Bassin, le Val de l'Eyre, les zones en léger retrait des côtes Basques et Sud-Landaise), par un moindre vieillissement, voire un rajeunissement provisoire de la population, avec l'installation des familles avec enfants (cf. **figure 8**).

Part des moins de 15 ans en France métropolitaine en 2015¹¹ : 19,2 %

Part des moins de 15 ans en Nouvelle-Aquitaine en 2015 : 16,4 %

Part des moins de 15 ans dans les EPCI littoraux en 2015 : 15,8 %

⁹ qui connaissent des arrivées massives de familles avec enfants

¹⁰ Source : INSEE, RP 2015 pour France métropolitaine, Nouvelle-Aquitaine et EPCI littoraux

¹¹ Source : INSEE, RP 2015 pour France métropolitaine, Nouvelle-Aquitaine et EPCI littoraux

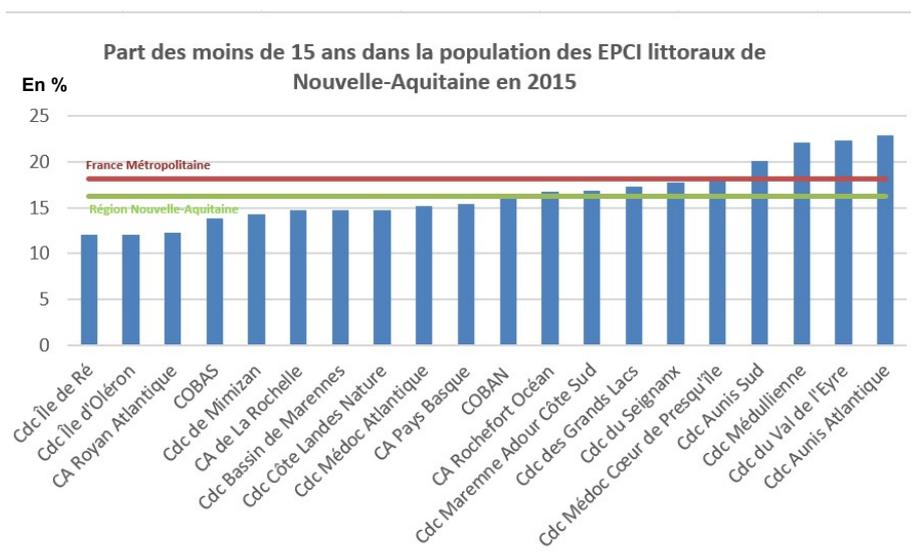


Figure 8 : Part des moins de 15 dans la population des EPCI littoraux de Nouvelle-Aquitaine en 2015 (Source : INSEE, RP 2015)

Bien que le taux de résidences secondaires sur certains secteurs littoraux reste très important et largement supérieur aux moyennes régionale et nationale¹² (cf. figure 9), on constate en parallèle un recul de leur proportion (cf. figure 10) sur la quasi-totalité du littoral Néo-Aquitain (Ile de Ré, pointe du Médoc, communes d'Arcachon, Anglet, Biarritz et Hendaye, exceptés), reflétant également le phénomène de métropolisation en cours.

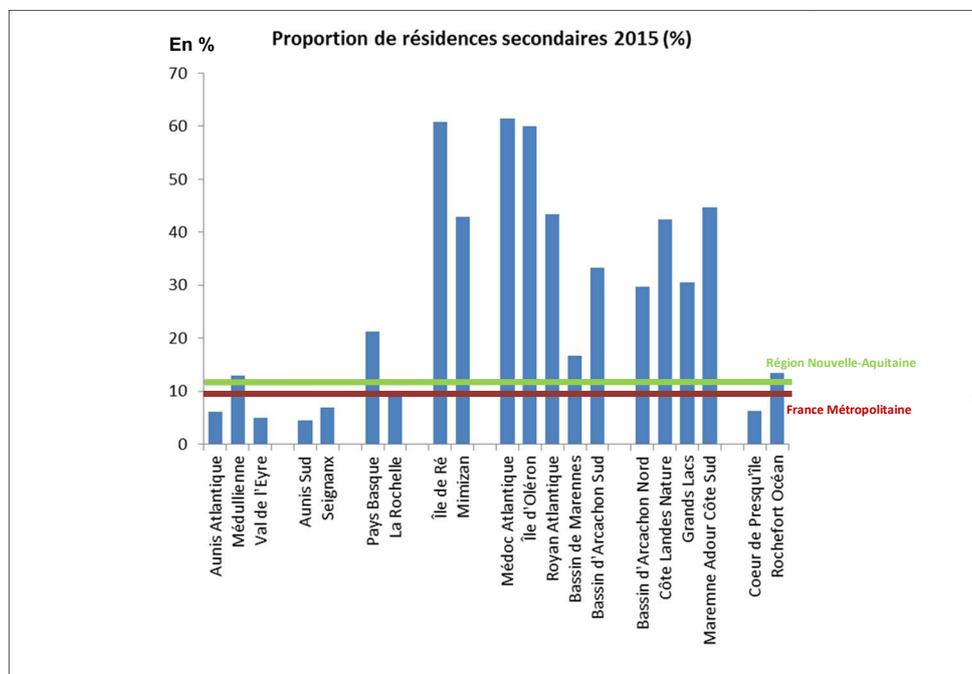


Figure 9 : Taux de résidences secondaires en 2015 par EPCI (Source : INSEE, RP 2015, logements)

¹² Taux de résidence secondaires en France métropolitaine en 2015 : 9,7 % et en Nouvelle-Aquitaine en 2015 : 12 % (Source : INSEE, RP 2015)

Cette situation, qui est l'une des plus marquées sur l'ensemble du littoral français, montre un basculement par rapport aux périodes antérieures aux années 2000, au cours desquelles ce recul était à la fois plus modeste et plus rare (essentiellement limité au Nord-Bassin).

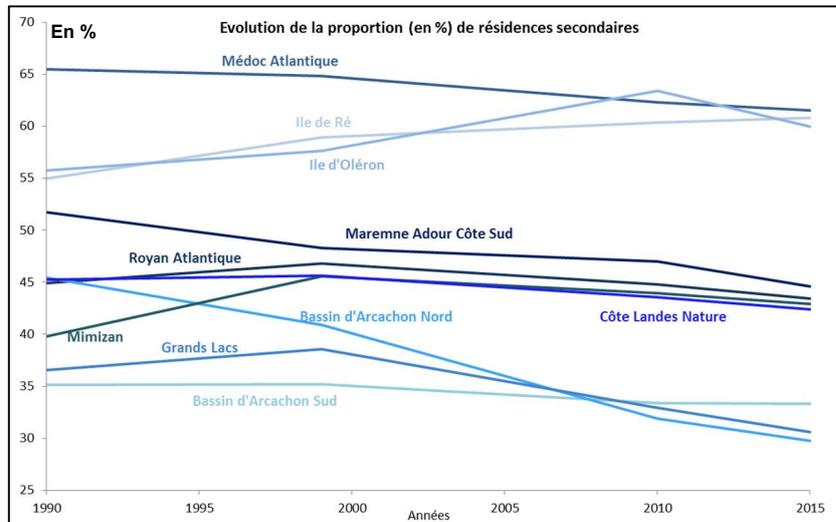


Figure 10 : Evolution de la proportion de résidences secondaires entre 1990 et 2015, par EPCI (Source : INSEE, RP 1990-2015, logements)

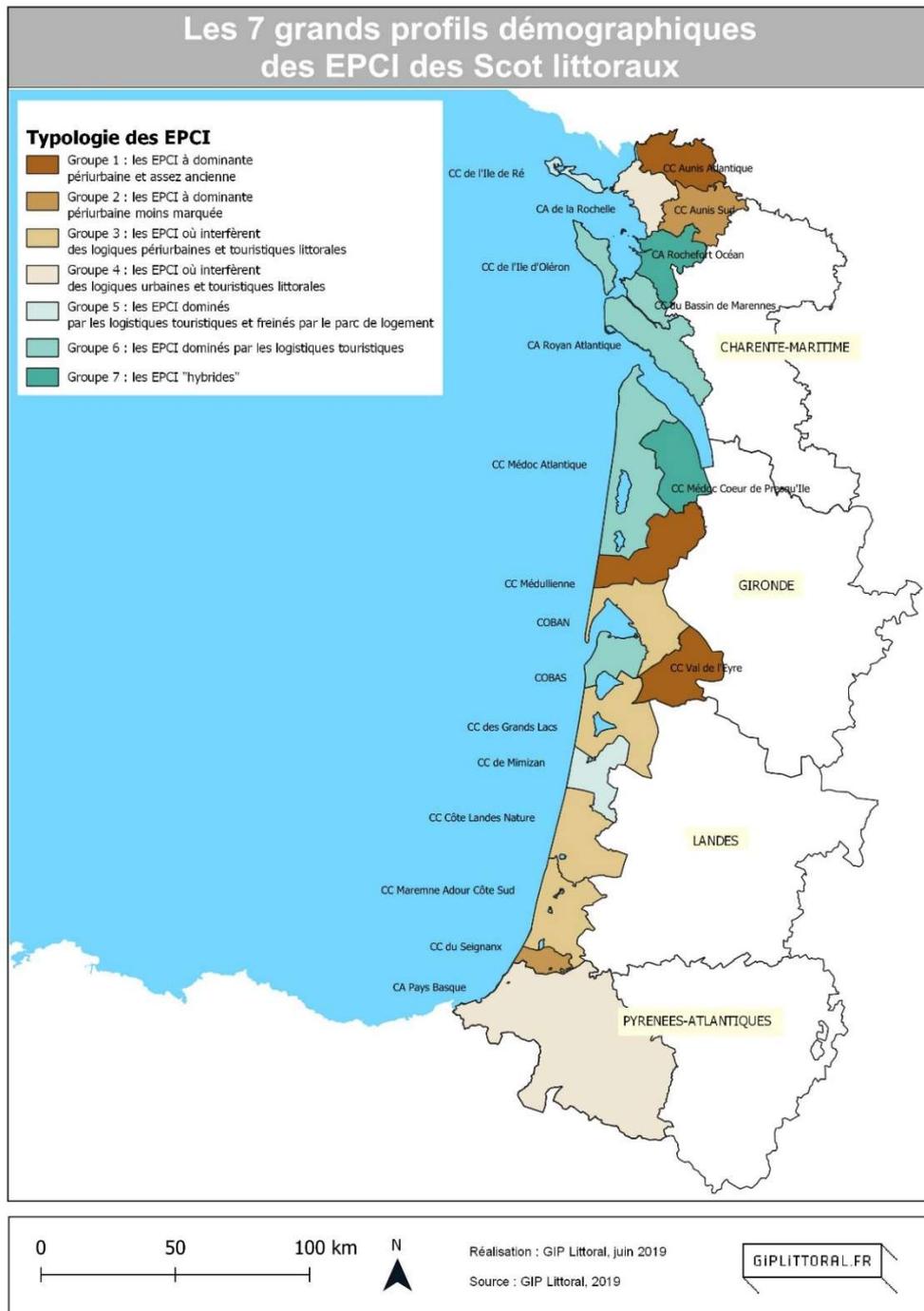
Il semblerait donc que la **logique métropolitaine l'emporte nettement sur la logique touristique** qui ne dominerait plus que quelques territoires circonscrits. Au-delà de l'extension de l'aire d'influence des grandes villes qui se traduit sur nombre de littoraux, plus ou moins proches, par la construction de logements occupés de façon permanente (le plus souvent par des familles avec enfants), il existe aussi un phénomène de mutation de la fonction d'anciennes résidences secondaires qui deviennent occupées à titre principal par leurs propriétaires devenus retraités.

Enfin, comme c'est le cas pour l'ensemble des littoraux de France métropolitaine, **la densité de logements est supérieure dans les espaces littoraux Néo-Aquitains** en comparaison de ce qu'elle est dans les zones rétro-littorales.

L'écart le plus net concerne la côte landaise, plus en raison de la très faible densité de logements de la Haute Lande intérieure, que d'une concentration des logements sur le littoral landais (dont la densité du bâti se rapproche de celle observée dans les espaces ruraux intérieurs de la Normandie ou du Pays Gallo en Bretagne). On constate également un écart important de densité de logements entre la Côte Basque et le Pays Basque intérieur, en raison des très fortes densités atteintes sur le littoral.

3 | La situation démographique des EPCI du littoral de Nouvelle-Aquitaine

Du point de vue des distinctions opérées sur la base des spécificités démographiques des espaces littoraux, les 20 EPCI concernés en Nouvelle-Aquitaine peuvent être répartis en 7 groupes.



3.1 | Les EPCI à dominante périurbaine nette et assez ancienne

Les EPCI à dominante périurbaine nette assez ancienne (l'étalement urbain commençant à les toucher dès la fin des années 1970) regroupent la Communauté de communes du Val de l'Eyre, la Communauté de communes de la Médullienne et la Communauté de communes Aunis-Atlantique.

La dynamique périurbaine qui les impacte s'est fortement réactivée au début des années 2000 pour très légèrement ralentir depuis 2010 (cf. **figure 11**). Ces EPCI se caractérisent, depuis longtemps par une population à dominante familiale bien plus jeune que le reste du littoral. La part des personnes de plus de 65 ans y est très nettement inférieure à ce qui prévaut dans le reste du littoral. Elle est également nettement inférieure à la moyenne de la France métropolitaine ainsi qu'à la moyenne régionale.

Ces EPCI sont impactés par une croissance démographique très soutenue alimentée par l'installation de familles avec enfants. Cette croissance démographique est nettement supérieure à celle de la Nouvelle-Aquitaine et de la France métropolitaine.

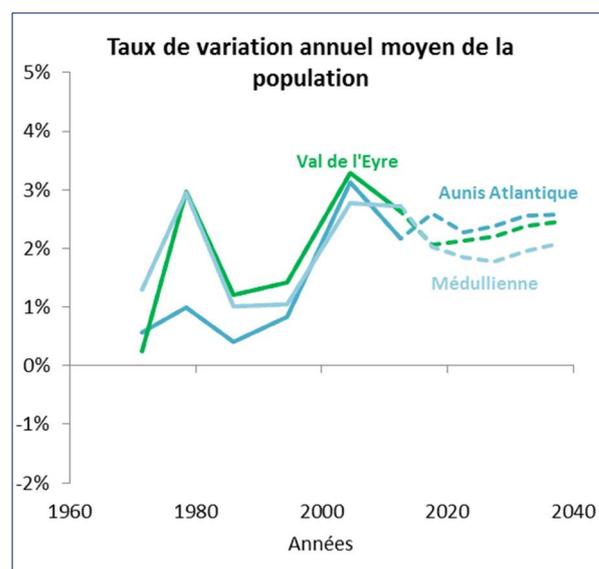
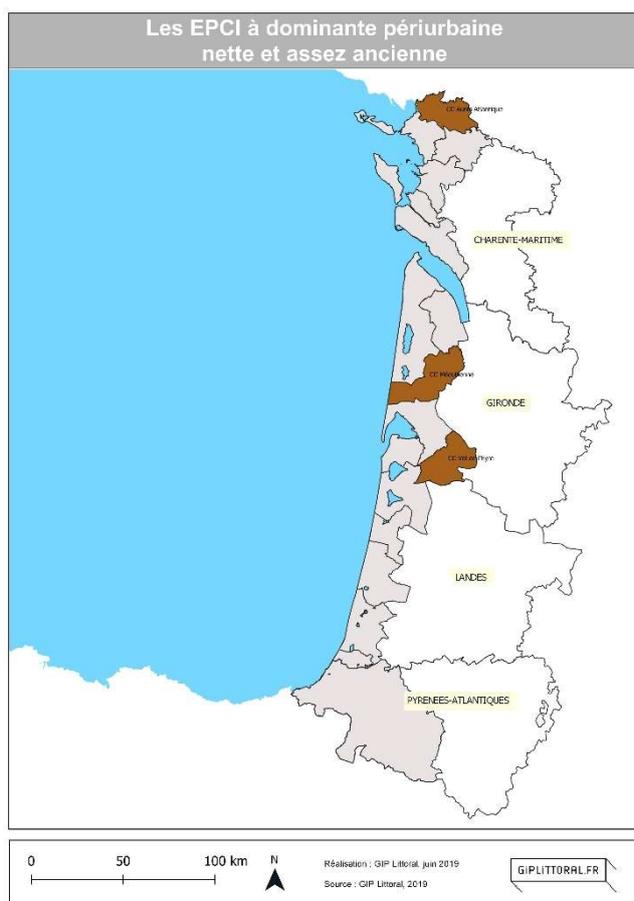


Figure 11 : Evolution et projection à 2040 du taux de variation annuel moyen – Groupe 1 (Source : INSEE, RP 2015)

3.2 | Les EPCI à dominante périurbaine moins marquée

Les EPCI à dominante périurbaine moins marquée regroupent la Communauté de communes Aunis-Sud et la Communauté de communes du Seignanx.

Ils possèdent les mêmes caractéristiques que les EPCI du Groupe 1, à savoir : une population à dominante familiale bien plus jeune que le reste du littoral ; une part des 65 ans et plus inférieure à ce qui prévaut dans le reste du littoral, une croissance démographique soutenue alimentée par l'installation des jeunes ménages, etc.

En revanche, la dynamique périurbaine qui les caractérise s'est un peu ralentie à partir des années 2000, sans pour autant disparaître (cf. figure 12).

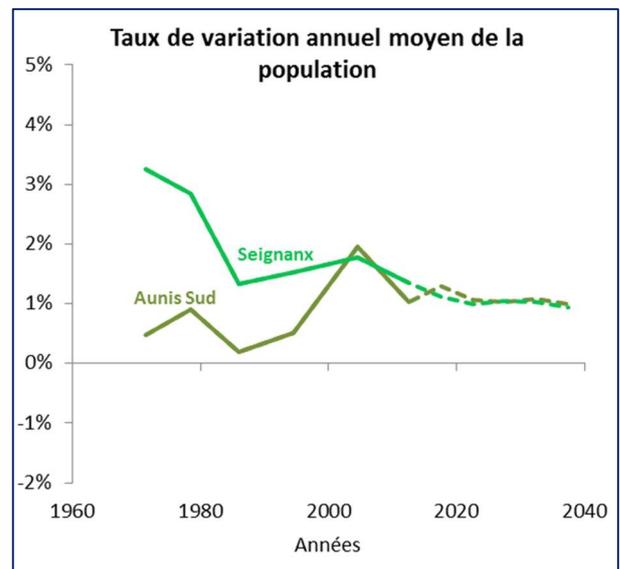


Figure 12 : Evolution et projection à 2040 du taux de variation annuel moyen – Groupe 2 (Source : INSEE, RP 2015)

3.3 | Les EPCI où interfèrent les logiques périurbaine et touristique littorales

Les EPCI où interfèrent les logiques périurbaine et touristique littorale regroupent la COBAN (Communauté d'agglomération Bassin d'Arcachon Nord) ainsi que les Communautés de communes des Grands Lacs, Marenne-Adour-Côte-Sud et Côte Landes Nature.

Ils se caractérisent, d'assez longue date par la présence conjointe d'une population à dominante familiale et d'une population retraitée, l'ensemble conduisant à une population légèrement plus âgée que l'ensemble du littoral (avec une part des 65 ans et plus légèrement supérieure à la moyenne régionale). La croissance démographique y est très soutenue alimentée par l'installation de familles et de retraités (cf. figure 13).

Si cette croissance démographique est supérieure depuis longtemps à celle de l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine et de la France métropolitaine dans les EPCI les plus densément bâtis de ce groupe (COBAN, Cdc Marenne-Adour-Côte-Sud), c'est moins vrai pour le territoire des Grands Lacs et de Côte Landes Nature dont la croissance démographique soutenue est plus récente (milieu des années 1990).

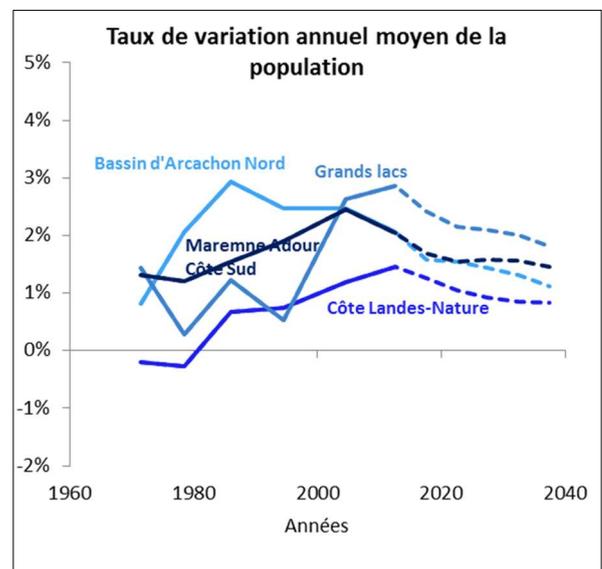
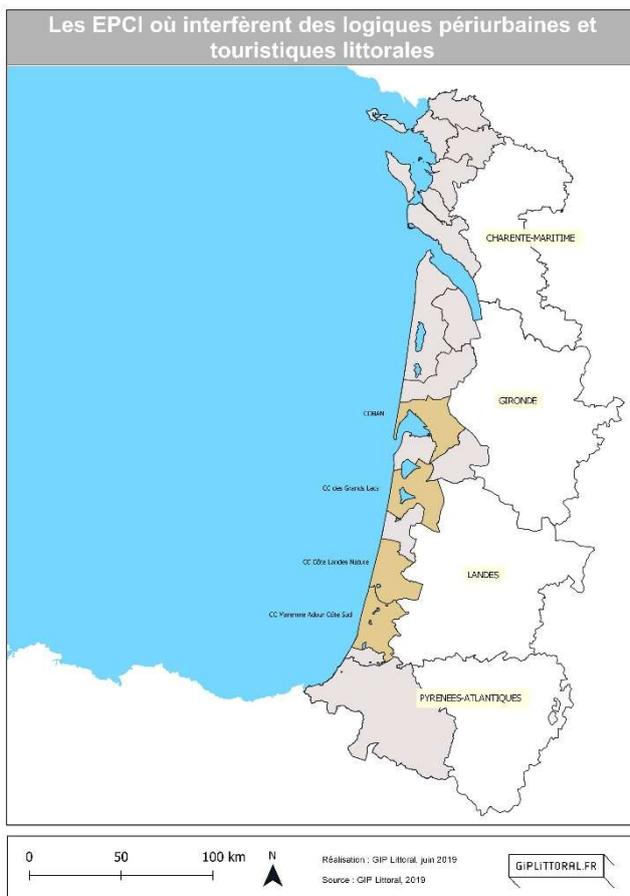


Figure 13 : Evolution et projection à 2040 du taux de variation annuel moyen – Groupe 3 (Source : INSEE, RP 2015)

3.4 | Les EPCI où interfèrent les logiques urbaine et touristique littorales

Il s'agit des Communautés d'agglomération Pays-Basque et de La Rochelle.

Elles se caractérisent par une croissance démographique modérée et régulière (cf. figure 14), par une population très légèrement plus âgée que l'ensemble de la région et nettement plus âgée que les territoires littoraux plus ou moins péri-urbanisés. On y retrouve également une présence importante des jeunes adultes, a contrario les familles avec enfants y sont proportionnellement moins nombreuses. La plus grande diversité de l'habitat (davantage d'appartements), les services qui s'y concentrent (notamment l'enseignement post bac à Bayonne et à La Rochelle) et les activités associées expliquent ce profil par âge. Ces territoires jouissent aussi d'une certaine attractivité vis-à-vis des retraités et, à un moindre degré, des jeunes adultes.

La moindre rapidité de la croissance démographique (du moins en termes de résidents permanents) pourrait en partie s'expliquer par la concurrence entre la vocation des logements (principal contre secondaire) et d'un possible effet repoussoir face à la saturation des équipements et des mobilités de plus en plus difficiles. Pour autant, la densification du parc de logements semble se poursuivre à rythme qui reste soutenu.

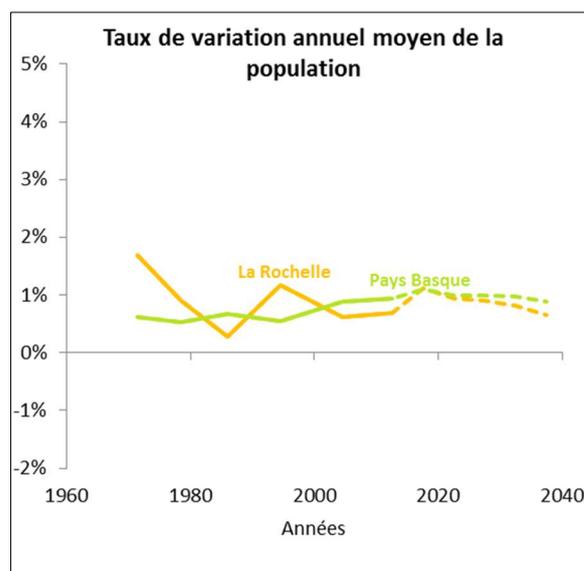
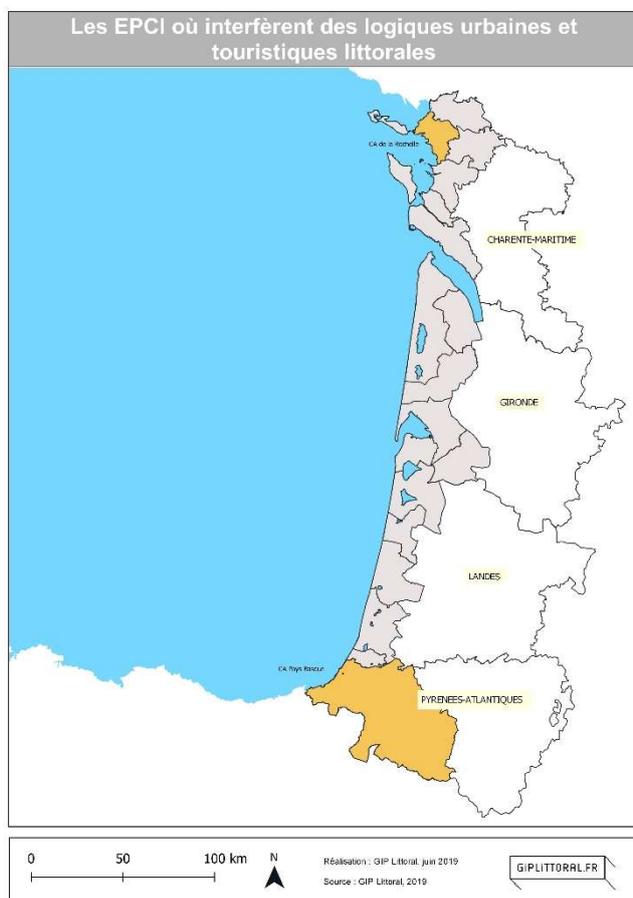


Figure 14 : Evolution et projection à 2040 du taux de variation annuel moyen – Groupe 4 (Source : INSEE, RP 2015)

3.5 | Les EPCI dominés par les logiques touristiques et freinés par le parc de logements

La Communauté de communes de Mimizan et la Communauté de communes de l'Île de Ré sont des EPCI dominés par des logiques touristiques et dont la croissance démographique est contrainte par un parc de logements dont le développement apparaît limité pour diverses raisons.

Ils se caractérisent par une population beaucoup plus âgée que la moyenne régionale et que le reste du littoral et par une relativement faible fréquence des familles avec enfants. Le vieillissement déjà très avancé de ces EPCI résulte à la fois des installations de retraités mais aussi des nombreux départs de jeunes adultes qui ne sont pas compensés par les quelques arrivées de familles avec enfants.

Assez importante au début des années 2000, leur croissance démographique, s'est depuis, stoppée, voire transformée en très légère décroissance de la population, du fait d'une quasi-stagnation du parc de logements (**cf. figure 15**). Sur l'Île de Ré, cette quasi-stagnation pourrait s'expliquer par une relative « saturation » d'un espace déjà densément bâti alors même qu'il s'agit d'un environnement devant être protégé. A Mimizan, cette quasi-stagnation, pourrait s'expliquer par des enjeux d'accessibilité et de relatif isolement n'incitant pas à investir dans la construction de logements. Toutefois, sur l'Île de Ré comme à Mimizan, le très faible taux de vacance des logements (de l'ordre de 2%) indique une tension très forte sur un marché de l'habitat qui semble, dans les 2 cas, contraint par la faiblesse des constructions.

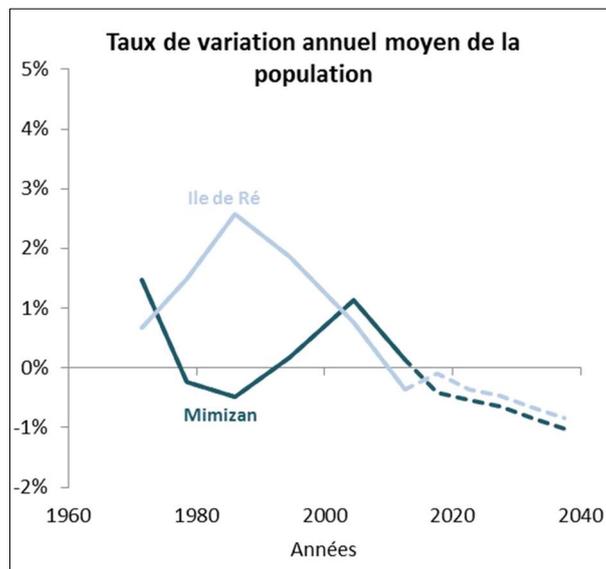
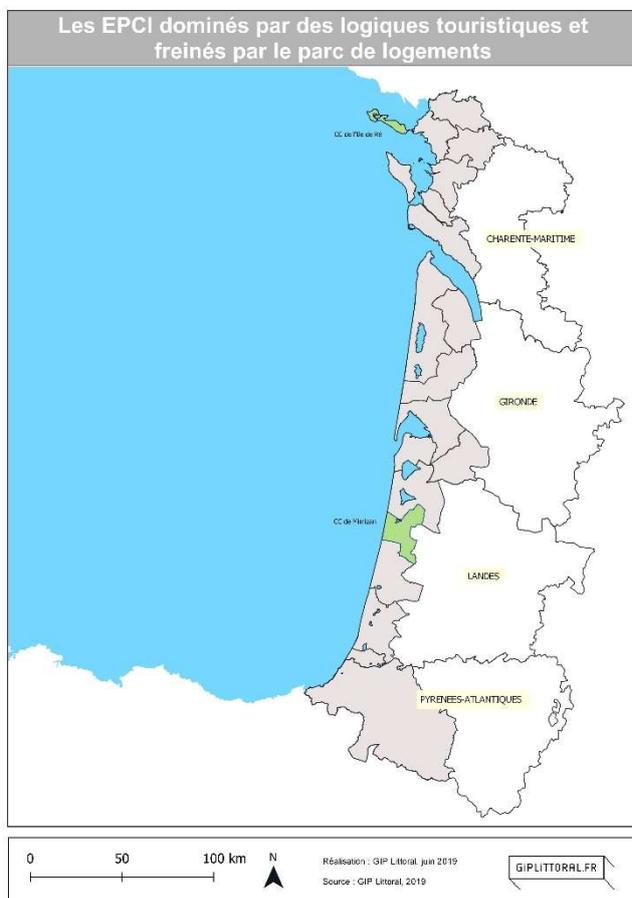


Figure 15 : Evolution et projection à 2040 du taux de variation annuel moyen – Groupe 5 (Source : INSEE, RP 2015)

3.6 | Les EPCI dominés par les logistiques touristiques

Les Communauté de communes Bassin de Marennes, Médoc Atlantique, COBAS, Royan-Atlantique, et, dans une moindre mesure l'île d'Oléron sont dominés par les logiques touristiques.

La croissance démographique dont ils font l'objet paraît moins contrainte par le développement du parc de logements.

Ils se caractérisent par une population beaucoup plus âgée que la moyenne régionale et que le reste du littoral. On y observe une relative faible fréquence des familles avec enfants, ainsi qu'une sous-représentation très marquée des jeunes adultes. A l'instar des EPCI du groupe 5, ces EPCI connaissent un vieillissement déjà très avancé résultant à la fois des installations de retraités et des nombreux départs de jeunes adultes qui ne sont pas compensés par les quelques arrivées de familles avec enfants.

Assez importante au début des années 2000, leur croissance démographique, s'est depuis nettement ralentie (cf. figure 16).

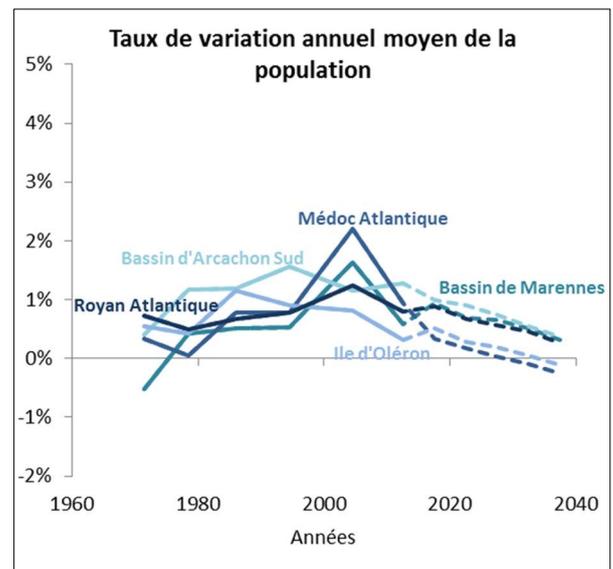
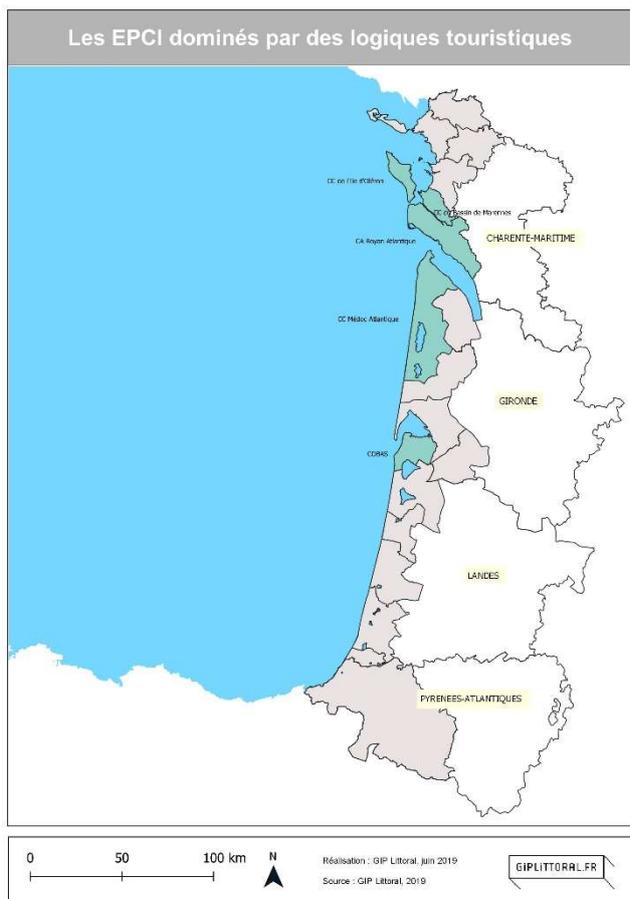


Figure 16 : Evolution et projection à 2040 du taux de variation annuel moyen – Groupe 6 (Source : INSEE, RP 2015)

3.7 | Les EPCI « hybrides »

La Communauté d'agglomération de Rochefort-Océan et la Communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'île sont à la croisée de plusieurs logiques démographiques et spatiales. Rochefort-Océan, combine logique touristique littorale et urbaine avec l'agglomération Rochefortaise et périurbaine avec l'influence de La Rochelle.

Le territoire Médoc Cœur de Presqu'île quant à lui combine l'influence de l'étalement urbain de Bordeaux et la spécificité viticole, puisqu'il s'agit du territoire comprenant la proportion d'ouvriers agricoles la plus élevée de France. Par ailleurs, il offre un parc de logements particulièrement peu attractif avec un taux de vacance supérieur à 12%.

Bien que présentant des profils géographiques très différents, ces 2 EPCI se caractérisent par une population à dominante familiale plus jeune que la plupart des autres territoires littoraux (la part des plus de 65 ans y reste relativement modéré) et par une croissance démographique très modeste alimentée par l'installation de ces familles avec enfants (cf. figure 17).

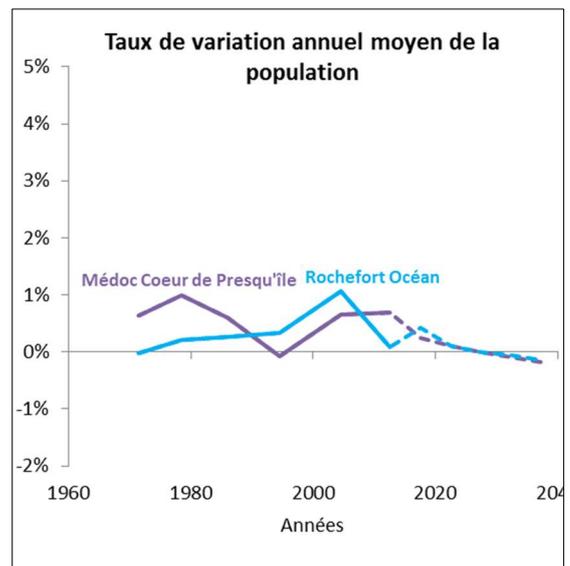


Figure 17 : Evolution et projection à 2040 du taux de variation annuel moyen – Groupe 7 (Source : INSEE, RP 2015)

4 | Projections de l'évolution de la population du littoral de Nouvelle-Aquitaine à 2040

La méthodologie retenue pour l'élaboration des projections est détaillée en annexe 1.

Les données utilisées pour bâtir les projections du rapport démographie 2040 sont celles du recensement général de population effectué par l'INSEE en 2015. Il permet d'établir le nombre d'habitants légal de chaque commune. Depuis 2004, le recensement général de la population s'effectue tous les 5 ans pour les communes de moins de 10.000 habitants et annuellement par sondage pour celles qui vont au-delà de ce seuil. Entre les recensements, il y a une actualisation ; des chiffres de population intermédiaires sont définis, notamment sur base des fichiers fiscaux.

La réalisation de ce travail a été confiée à l'Université de Bordeaux et plus particulièrement à Christophe Bergouignan, enseignant-chercheur au Laboratoire Comptrasec reconnu comme centre d'expertise dans les domaines de la démographie, des statistiques sociales et de la méthodologie prospective.

La spécificité et la plus-value de la méthode déployée dans le cadre de l'étude, comparativement à la méthode OMPHALE de l'INSEE, résident dans le fait que la projection est corrigée par les spécificités locales de fécondité et de migrations. Elle permet également une projection pour des territoires ayant une population inférieure à 50 000 habitants¹³.

Projection, simulation, prospective, prévision ? de quoi parle-t-on ?

Projection : la projection s'appuie sur un ensemble cohérent de relations structurant un système dynamique. Elle restitue, dans une perspective future, les conséquences pour le système, du maintien de tendances vraisemblables (en général correspondant au passé récent).

Simulation : à la différence de la projection, la simulation peut restituer les conséquences pour le système de tendances pas nécessairement vraisemblables, mais simplement illustratives pour démontrer, toutes choses égales par ailleurs, la sensibilité du système à un ou plusieurs facteurs.

Prospective : Si la démarche prospective peut s'appuyer sur des simulations, ou, plus fréquemment, sur des projections, elle dépasse leurs résultats en discutant les éléments qui pourraient venir infléchir les tendances passées utilisées comme scénarios projectifs. Elle tente notamment d'anticiper comment, ce qui reste pour l'instant des signaux « faibles » ou des projets en gestation, pourrait modifier les comportements intégrés à la projection. Elle suppose donc un débat postérieur à la projection qui implique non seulement les spécialistes du domaine projeté mais aussi ceux qui disposent d'informations sur des éléments plus ou moins directement associés au système dynamique étudié.

¹³ Seuls 7 des 20 EPCI étudiés dépassent 50 000 habitants.

Prévision : elle s'appuie non seulement sur la projection mais aussi sur le débat prospectif. En toute rigueur, la prévision attribuera à chacune des alternatives possibles issues de ce débat une probabilité de réalisation. De façon plus sommaire, la prévision choisira la plus probable de ces alternatives ou l'éventail d'alternatives le plus probable, tout en visant un horizon temporel relativement court.

4.1 | Projections de la population des Scot littoraux de Nouvelle-Aquitaine¹⁴

Globalement, les résultats dessinent une évolution portant une population littorale totale à près de **1,4 millions d'habitants d'ici à 2040** sur les EPCI des Scots littoraux de Nouvelle-Aquitaine, soit une **augmentation de 300.000 habitants en 25 ans**. A l'échelle régionale des Scot littoraux, cela équivaut à une augmentation de près de **12.000 habitants par an (cf. figure 18)**.

¹⁴ Tableau complet avec les évolutions de population par EPCI de 1968 à 2015 et les projections à 2030 et 2040 est disponible en annexe du rapport (cf. **Annexe 2**)

	Recensement renouvelé de la population	Projections démographiques	Evolution brute de la population	Evolution par an
	2015	2040	2015-2040	2015-2040
Groupe 1				
Cdc Aunis Atlantique	29 292	54 100	+ 24 808	+ 992
Cdc Médullienne	20 191	32 555	+ 12 364	+ 495
Cdc Val de l'Eyre	19 274	33 634	+ 14 360	+ 574
Groupe 2				
Cdc Aunis Sud	30 608	40 373	+ 9 765	+ 391
Cdc Seignanx	26 580	34 360	+ 7 780	+ 311
Groupe 3				
COBAN	64 092	90 706	+ 26 614	+ 1065
Cdc Côte Landes Nature	11 317	14 452	+ 3 135	+ 125
Cdc Grands Lacs	28 880	48 481	+ 19 601	+ 784
Cdc Marenne Adour Côte Sud	63 714	93 972	+ 30 258	+ 1210
Groupe 4				
CA La Rochelle	167 675	208 963	+ 41 288	+ 1652
CA Pays Basque	302 980	387 392	+ 84 412	+ 3376
Groupe 5				
Cdc Île de Ré	17 602	15 575	-2 027	81
Cdc Mimizan	12 005	10 152	-1 853	74
Groupe 6				
Cdc Médoc Atlantique	25 624	25 908	+ 284	+ 11
Cdc Île d'Oléron	22 208	23 253	+ 1 045	+ 42
CA Royan Atlantique	82 024	94 550	+ 12 526	+ 501
Cdc Bassin de Marennes	14 754	17 193	+ 2 439	+ 98
COBAS	65 500	78 213	+ 12 713	+ 509
Groupe 7				
Cdc Médoc Cœur de Presqu'île	29 529	29 541	+ 12	0
CA Rochefort Océan	63 159	64 210	+ 1 051	+ 42
TOTAL Littoral	1 097 008	1 397 583	300 575	12 023

Figure 18 : Projections démographiques EPCI du littoral de Nouvelle-Aquitaine à 2040
(Sources : INSEE, RP 1968, 1999, 2010, 2015, hypothèses et calculs réalisés par C. Bergouignan)

4.2 | Les tendances générales à 2040 : entre vieillissement de la population et ralentissement de la croissance

Quel que soit l'EPCI considéré et le scénario on peut remarquer deux évolutions conjointes dont les projections constituent le prolongement naturel.

4.2.1 Le vieillissement continu de la population littorale

A l'échelle régionale

Les populations du littoral de Nouvelle-Aquitaine vont vieillir (avec en moyenne, pour les proportions de 65 ans et plus, un gain de 8 points de pourcentage entre 2015 et 2040). La part des personnes de plus de 65 ans dans les EPCI littoraux en 2040 passerait à **32,7%**. A l'inverse, la part des moins de 15 ans passerait à en moyenne à **14 %** (contre 15,8 % en 2015) (cf. **figure 19**).

C'est la répercussion locale d'un phénomène européen et national qui combine deux facteurs :

- une tendance lourde des sociétés ayant achevé leur transition démographique avec une espérance de vie en progression dans un contexte de fécondité basse (c'est le cas de la plupart des pays d'Europe) ou modérée comme en France ;
- l'évolution en âge des générations nées au cours du Baby-boom qui depuis 2010 accélère le phénomène.

Pour l'ensemble de la France métropolitaine comme dans tous les EPCI littoraux de Nouvelle-Aquitaine le passage de la vague des Baby-boomers dans la structure par âge est clairement perceptible. Elle se traduit par :

- Une hausse de la proportion de 15-29 ans au début des années 1970, puis diminution à partir des années 1980 et ce jusqu'aux années 2015/2020.
- Une augmentation de la proportion de 30-54 ans dans les années 1990 (un peu plus forte et un peu plus précoce dans les EPCI les plus touchés par la périurbanisation¹⁵) puis baisse entre les années 2010 et 2035.
- Une croissance de la part des 55-64 ans dans les années 2000-2010, puis une décroissance à partir de 2025.
- Une nette accélération de la progression de la part des 65 ans et plus, à partir de 2010, après une progression régulière de cette proportion entre les années 1970 et 2010.

¹⁵ EPCI du Groupe 1 : Communauté de communes du Val de l'Eyre, de la Médullienne et d'Aunis-Atlantique

Figure 19 : Projections de la structure de la population par âge (en %) à 2040
(Sources : INSEE, RP 2015, hypothèses et calculs réalisés par C. Bergouignan)

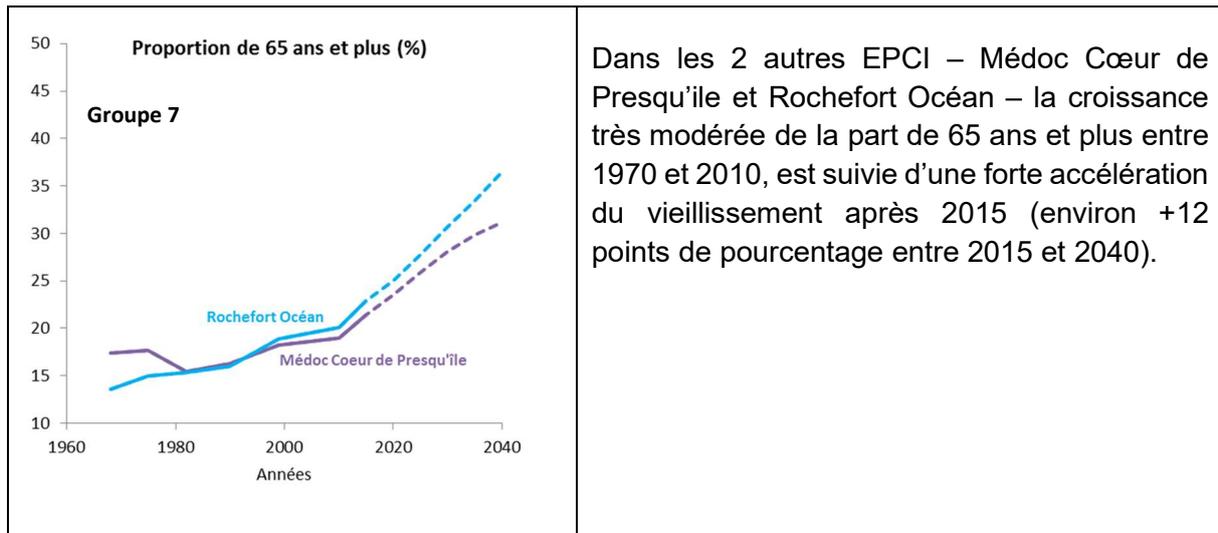
	Synthèse 2015 du recensement rénové de population					Projection 2040				
	Moins de 15 ans	15-29 ans	30-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	Moins de 15 ans	15-29 ans	30-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus
Cdc Aunis Atlantique	22,9	13,1	36,2	11,8	16,0	21,0	14,7	33,1	11,8	19,4
Cdc Médullienne	22,1	14,0	38,1	11,1	14,7	19,3	14,0	33,9	12,6	20,3
Cdc Val de l'Eyre	22,3	14,8	36,8	11,4	14,7	21,8	14,2	35,2	11,0	17,9
Cdc Aunis Sud	20,1	14,5	32,9	13,1	19,5	16,6	13,7	28,0	13,9	27,8
Cdc Seignanx	17,7	14,3	34,0	14,3	19,7	16,8	13,6	29,3	12,5	27,8
CA La Rochelle	14,7	18,9	30,0	13,5	22,8	13,6	18,1	27,7	11,2	29,4
CA Pays Basque	15,4	14,9	32,6	13,4	23,7	14,2	14,5	29,2	12,3	29,8
Cdc Île de Ré	12,0	10,6	27,3	16,6	33,5	10,3	10,7	21,8	12,3	44,9
Cdc Mimizan	14,3	11,4	29,6	16,2	28,4	11,1	11,3	22,7	12,4	42,5
Cdc Médoc Atlantique	15,2	10,8	29,0	16,0	29,0	9,8	8,2	20,5	15,5	46,0
Cdc Île d'Oléron	12,0	11,1	28,4	15,2	33,3	10,1	10,5	22,1	12,5	44,9
CA Royan Atlantique	12,3	10,3	25,7	16,0	35,6	9,5	9,1	20,4	12,9	48,0
Cdc Bassin de Marennes	14,7	13,1	29,7	14,6	27,9	10,4	9,6	24,0	13,4	42,6
CA Bassin d'Arcachon Sud	13,8	13,1	29,4	14,5	29,3	10,7	9,9	22,6	11,9	44,9
CA Bassin d'Arcachon Nord	16,2	12,8	32,8	13,7	24,3	13,2	10,1	25,8	12,8	38,2
Cdc Côte Landes Nature	14,7	10,9	32,9	14,4	27,2	15,0	13,1	27,5	13,3	31,2
Cdc Grands Lacs	17,3	11,9	32,9	13,8	24,1	14,2	11,1	25,8	14,0	35,0
Cdc Marenne Adour Côte Sud	16,9	13,0	34,1	13,1	22,9	15,4	13,2	30,4	12,7	28,3
Cdc Médoc Cœur de Presqu'île	18,1	14,5	32,2	13,8	21,4	15,8	13,4	27,3	12,4	31,2
CA Rochefort Océan	16,7	15,1	31,2	14,0	22,9	13,0	13,7	23,7	13,0	36,5

A l'échelle des EPCI

On remarque cependant quelques nuances selon les types de territoire.

<p>Proportion de 65 ans et plus (%) Groupe 1</p> <p>The graph shows three lines representing different EPCI in Groupe 1: Aunis Atlantique (top line), Val de l'Eyre (middle line), and Médullienne (bottom line). The x-axis represents years from 1960 to 2040, and the y-axis represents the percentage of the population aged 65 and over, ranging from 10% to 50%. All three lines show a slight dip or stagnation between 1970 and 2010, followed by a projected increase towards 2040. Aunis Atlantique starts around 17% in 1960 and reaches about 20% by 2040. Val de l'Eyre starts around 16% and reaches about 18%. Médullienne starts around 15% and reaches about 17%.</p>	<p>Dans le groupe 1 (les EPCI les plus touchés par la périurbanisation) : on observe un léger recul ou une stagnation de la part des 65 ans et plus entre 1970 et 2010. Après 2015, le vieillissement de la population serait réel (environ + 4 points de pourcentage entre 2015 et 2040) mais au global il resterait très modéré avec une proportion des plus de 65 ans inférieure à 20 % au sein de la population totale.</p>
<p>Proportion de 65 ans et plus (%) Groupe 2</p> <p>The graph shows two lines representing different EPCI in Groupe 2: Seignanx (top line) and Aunis Sud (bottom line). The x-axis represents years from 1960 to 2040, and the y-axis represents the percentage of the population aged 65 and over, ranging from 10% to 50%. Both lines show a steady increase over time, with a slight dip around 1980. Seignanx starts around 15% in 1960 and reaches about 28% by 2040. Aunis Sud starts around 14% and reaches about 25%.</p>	<p>Dans le groupe 2 (les EPCI touchés un peu moins fortement par la périurbanisation) : on constate une croissance ralentie de la proportion de 65 ans et plus entre 1970 et 2010. Après 2015, le vieillissement de la population serait tout à fait net (environ + 8 points de pourcentage entre 2015 et 2040). Pour autant, le phénomène resterait modéré avec une part des plus de 65 ans restant sous le seuil des 30 %.</p>
<p>Proportion de 65 ans et plus (%) Groupe 3</p> <p>The graph shows four lines representing different EPCI in Groupe 3: Côte Landes-Nature (top line), Bassin d'Arcachon Nord (middle-top line), Grands lacs (middle-bottom line), and Maremne Adour Côte Sud (bottom line). The x-axis represents years from 1960 to 2040, and the y-axis represents the percentage of the population aged 65 and over, ranging from 10% to 50%. All lines show a significant and steady increase over time. Côte Landes-Nature starts around 18% in 1960 and reaches about 38% by 2040. Bassin d'Arcachon Nord starts around 16% and reaches about 32%. Grands lacs starts around 15% and reaches about 28%. Maremne Adour Côte Sud starts around 14% and reaches about 25%.</p>	<p>Dans le groupe 3 (les EPCI mixant influences périurbaine et touristique) on observe, entre 1970 et 2010, une croissance régulière de la proportion de 65 ans et plus qui correspond d'ailleurs à l'évolution moyenne des EPCI littoraux de Nouvelle-Aquitaine. A partir de 2015 on constaterait un net vieillissement de la population (environ +8 points de pourcentage entre 2015 et 2040) qui amènerait la part des plus de 65 ans à osciller entre 30 et 40 %.</p>

<p>Proportion de 65 ans et plus (%) Groupe 4</p> <p>Pays Basque La Rochelle</p> <p>Années</p>	<p>Pour le groupe 4 des EPCI à dominante urbaine, on constate une nette croissance de la proportion de 65 ans et plus entre 1970 et 2010. Après 2015, la tendance au vieillissement de la population serait plutôt moins rapide qu'auparavant (environ + 6 points de pourcentage entre 2015 et 2040, contre +/- 10 points entre 1980 et 2010), s'écartant ainsi, légèrement des tendances nationales, sans doute en raison du rôle des jeunes adultes dans le renouvellement de la population de ces deux EPCI. La part des plus de 65 ans resterait ainsi en deçà des 30 %.</p>
<p>Proportion de 65 ans et plus (%) Groupe 5</p> <p>Ile de Ré Mimizan</p> <p>Années</p>	<p>Dans les EPCI à dominante touristique littorale des groupes 5 et 6, l'augmentation de la proportion de 65 ans et plus était déjà très importante entre 1970 et 2010, mais il semblerait que le vieillissement de la population s'accélère encore à partir de 2015 : environ +14 points de pourcentage entre 2015 et 2040. La part des plus de 65 ans varierait entre 40 et 50 % de la population totale.</p>
<p>Proportion de 65 ans et plus (%) Groupe 6</p> <p>Royan Atlantique Ile d'Oléron Bassin de Marennes Médoc Atlantique Bassin d'Arcachon Sud</p> <p>Années</p>	<p>Dans les EPCI à dominante touristique littorale des groupes 5 et 6, l'augmentation de la proportion de 65 ans et plus était déjà très importante entre 1970 et 2010, mais il semblerait que le vieillissement de la population s'accélère encore à partir de 2015 : environ +14 points de pourcentage entre 2015 et 2040. La part des plus de 65 ans varierait entre 40 et 50 % de la population totale.</p>



Si toutes les populations des EPCI du littoral de Nouvelle-Aquitaine vont connaître le vieillissement, les différences de composition par âge entre ces populations devraient s'accroître découpant les territoires littoraux de Nouvelle-Aquitaine en trois grandes catégories :

- Des territoires qui compteront au final des populations relativement jeunes avec une part des plus de 65 ans restant en-dessous des 20 % : Communauté de communes d'Aunis-Atlantique, Communauté de communes de la Médulienne, Communauté de communes du Val de l'Eyre (Groupe 1)
- Des territoires devenant modérément âgés avec une part des 65 ans et plus qui oscillerait entre 20 et 35 % :
 - 3 Communautés d'Agglomération Rochefort-Atlantique, La Rochelle, et Pays Basque.
 - 6 Communautés de communes : Aunis-Sud, Médoc Cœur de Presqu'île, Grands Lacs, Cote Landes Nature, Marenne-Adour-Côte-Sud et Seignanx. (Groupes 2,3,4 et 7)
- Des territoires dont les populations vont devenir très âgées avec une part des 65 ans et plus qui oscillerait entre 35 et 50 % : COBAS, Communauté de communes du Bassin de Marennes, de Médoc Atlantique, Royan Atlantique, de l'Île d'Oléron, de l'Île de Ré, de Mimizan (Groupe 5 et 6) et la COBAN.

4.2.2 Vers une modération de la croissance démographique

Le vieillissement de la population, avec l'augmentation de la part des personnes de plus de 65 ans, a pour conséquence directe la baisse du solde naturel (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès sur une période donnée).

Ainsi, en dépit du maintien des comportements de mobilité résidentielle dynamiques récents, on observerait **une croissance démographique de moins en moins importante dans la quasi-totalité des EPCI, voire une diminution de la population dans certains cas**. Seuls les territoires périurbains d'Aunis Atlantique, du Seignanx, et du Val de l'Eyre verraient le niveau de leur croissance démographique se maintenir en raison de leur vieillissement modéré et de l'effet compensateur de leur attractivité vis-à-vis des populations des grands pôles urbains elles-mêmes en croissance. Ce ralentissement de la croissance démographique qui serait observé dans nombre d'EPCI est la manifestation locale d'une tendance nationale. En effet, les projections de l'INSEE pour l'ensemble de la France métropolitaine, indiquent également un ralentissement de la croissance démographique par rapport à la situation actuelle (cf. figure 20).

	Taux de croissance démographique annuel entre 1990 et 2020	Scénario tendanciel « immigration constante »	Scénario « hausse de l'immigration »
Milieu des années 1990	+0,35% par an		
2005-2007	+0,70% par an		
Depuis 2007	+0,50% par an		
2020-2024		+0,45% par an	+0,50% par an
Entre 2024 et 2034		+0,35% par an	+0,40% par an

Figure 20 : Taux de croissance démographique annuel en France métropolitaine : existant et prospective (Source : données INSEE, hypothèses et calculs réalisés par C. Bergouignan)

Le ralentissement de la croissance démographique métropolitaine strictement lié au vieillissement, via un solde naturel plus favorable aux décès, ramènerait donc à terme la hausse de la population métropolitaine au niveau du milieu années 1990 (+0,35% par an, situation qui ne résultait alors pas d'une population âgée mais du fait d'une hausse des émigrations et d'une immigration internationale, à cette époque, assez basse), soit assez loin des +0,70% de la période 2000-2005 caractérisée par une hausse conséquente et assez transitoire de l'immigration internationale.

Au final, on devrait donc, à l'horizon 25 ans, observer, dans presque tous les EPCI littoraux de Nouvelle-Aquitaine¹⁶, **une augmentation moins rapide de la population que celle constatée au début des années 2000, et dans certains cas des diminutions de population**. Pour autant, les dynamiques globales restent largement positives sur le long terme (cf. figure 21).

Evolution globale de la population entre 2015 et 2040	EPCI
<p>Entre - 10 % et - 15 %</p>	<p><u>Dès aujourd'hui</u> Cdc Mimizan Cdc Ile de Ré</p> <p><u>Après 2030</u> Cdc de l'Île d'Oléron CA Rochefort-Océan Cdc Médoc Atlantique Cdc Médoc Cœur de Presqu'île</p>
<p>Entre + 15 % et 20 %</p>	<p>Cdc du Bassin de Marennes CA de Royan Atlantique COBAS</p>
<p>Entre + 25 % et + 35 %</p>	<p>Cdc Aunis Sud CA La Rochelle Cdc Côte Landes Nature Cdc du Seignanx CA Pays Basque</p>
<p>Entre + 40 % et + 50 %</p>	<p>COBAN Cdc Maremne Adour Côte Sud</p>
<p>Entre + 60 % et + 80 %</p>	<p>Cdc Aunis-Atlantique Cdc de la Médulienne Cdc Val de l'Eyre Cdc des Grands Lacs</p>

Figure 21 : Evolution de la population entre 2015 et 2040
(Source : données INSEE, hypothèses et calculs réalisés par C. Bergouignan)

Pour les Communautés de communes de Mimizan et de l'Île de Ré (groupe 5), ces diminutions surviendraient à un horizon très proche avec une baisse importante de la population : entre - 10% et -15% de 2015 à 2040.

Pour les communautés de communes de Médoc Atlantique, de l'Île d'Oléron, de Médoc Cœur de Presqu'île et pour la Communauté d'agglomération de Rochefort-Océan, les diminutions de population interviendraient à un horizon plus lointain. Les pertes d'habitants après 2030 n'effaceraient pas les très modestes gains observés entre 2015 et 2030.

¹⁶ à l'exception de la Cdc Aunis Atlantique, de la Cdc du Seignanx et de la Cdc Val de l'Eyre

Pour la Communauté de commune du Bassin de Marennes, la Communauté d'agglomération de Royan Atlantique et la COBAS, l'évolution démographique serait fortement impactée par un solde naturel très négatif. Ainsi, la croissance de la population se poursuivrait du fait de l'attractivité mais sur un rythme très modéré (entre +15% et +20% de 2015 à 2040).

Dans beaucoup d'EPCI (CA de La Rochelle, du Pays Basque ainsi que les Communautés de communes d'Aunis Sud, Seignanx et de Côte Landes Nature), le solde naturel serait moins impacté d'où la poursuite d'une croissance démographique un peu plus dynamique (entre +25% et +35% entre 2015 et 2040).

Dans les autres EPCI, l'attractivité résidentielle maintiendrait une forte croissance démographique en dépit des effets plus ou moins importants du vieillissement de la population sur le solde naturel. La population pourrait alors augmenter très fortement (Aunis Atlantique, Val de l'Eyre, Grands Lacs, Médullienne, avec +60% à +85% de croissance entre 2015 et 2040), ou un peu moins (Maremne Adour Côte Sud et COBAN, avec +40% à +50% de croissance entre 2015 et 2040).

4.2.3 Comparaison avec les projections de l'étude de 2016¹⁷

Les projections précédemment réalisées pour les EPCI littoraux Basques, Landais et Girondins, présentaient quelques différences de méthode avec celles ici présentées (**cf Annexe 3**). Par ailleurs, les projections de l'étude de 2016 portaient jusqu'en 2034. Pour faciliter les comparaisons, il a été décidé de rapporter à 2034 le scénario de projections de l'étude de 2020 (**cf. figure 22**). Seul le territoire de la Communauté d'agglomération du Pays Basque n'a pas fait l'objet de cette comparaison au regard de l'importance du changement des périmètres institutionnels entre 2015 et 2019. Les différences de population constatées entre les deux études montrent les liens plus ou moins forts entre évolution des tendances démographiques de 1999 à 2016, hypothèses de mobilités résidentielles et résultats.

	Projections démographiques à 2034		Projections démographiques à 2034
	Etude 2016		Etude 2020
	Sur base des mobilités résidentielles relevées entre 2001-2006	Sur base des mobilités résidentielles relevées entre 2006-2011	Sur base des mobilités résidentielles relevées entre 2010-2015
Cdc Médoc Atlantique (ex. Cdc Pointe du Médoc et Cdc Lacs Médocains)	31 905	36 154	26 277

¹⁷ GIP Littoral, rapport sur les projections démographiques sur le littoral aquitain, 2016

	Projections démographiques à 2034		Projections démographiques à 2034
	Etude 2016		Etude 2020
	Sur base des mobilités résidentielles relevées entre 2001-2006	Sur base des mobilités résidentielles relevées entre 2006-2011	Sur base des mobilités résidentielles relevées entre 2010-2015
Cdc Médoc Cœur de Presqu'île (ex Cdc du Centre Médoc et Cdc Cœur du Médoc)	30 691	33 338	33 000
Cdc Médullienne	25 855	25 258	28 700
COBAN	84 957	82 690	85 000
Cdc Val de l'Eyre	27 906	23 378	29 091
COBAS	77 729	69 244	76 454
Cdc Grands Lacs	38 802	33 830	43 484
Cdc Mimizan	13 457	16 089	10 785
Cdc Côte Landes Nature	12 334	14 323	13 748
Cdc Marenne Adour Côte Sud	83 521	82 265	85 000
Cdc Seignanx	33 585	30 285	33 000

Figure 22 : Tableau récapitulatif des projections de population à 2034 issues de l'étude de 2016 et 2020
(Source : rapport d'étude démographie littorale ex-Aquitaine, GIP Littoral, 2015)

Les territoires pour lesquels les écarts entre les deux exercices projectifs sont les plus importants sont la Communauté de communes de Mimizan et celle de Médoc Atlantique.

Concernant la Communauté de communes de Mimizan, la population de ce territoire a légèrement augmenté entre 1999 et 2006 (+0,7% par an), pour connaître ensuite une croissance plus forte, mais transitoire, entre 2006 et 2011 (+1,6% par an), puis une quasi-stagnation de 2011 à 2016. Il n'est donc pas surprenant que les projections précédentes donnent, pour 2034, une population de 13 457 habitants sous l'hypothèse de reproduction des comportements de mobilité résidentielle de la période 2001-2006 et de 16 089 habitants sous l'hypothèse de reproduction des comportements de mobilité résidentielle de la période 2006-2011, alors que l'on obtient ici 10 785 habitants en 2034 sous l'hypothèse de reproduction des comportements de mobilité résidentielle de la période 2010-2015 (cf. figure 22).

C'est aussi le cas pour la Communauté de communes Médoc Atlantique dont la population a fortement augmenté entre 1999 et 2006 (+2,0% par an), pour connaître une croissance encore

plus forte entre 2006 et 2011 (+2,3% par an), et enfin un net ralentissement de 2011 à 2016 (+1,0% par an). Il est donc logique que les projections précédentes donnent, pour 2034, une population de 31 905 habitants sous l'hypothèse de reproduction des comportements de mobilité résidentielle de la période 2001-2006 et de 36 154 habitants sous l'hypothèse de reproduction des comportements de mobilité résidentielle de la période 2006-2011, alors que l'on obtient ici 26 277 habitants en 2034 sous l'hypothèse de reproduction des comportements de mobilité résidentielle de la période 2010-2015 (**cf. figure 22**).

Dns une mesure moindre, la Communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'île dont la population a légèrement augmenté entre 1999 et 2006 (+0,5% par an), pour connaître une croissance un peu plus forte entre 2006 et 2011 (+0,9% par an), et un ralentissement de 2011 à 2016 (+0,6% par an) présente une situation semblable par certains aspects. En effet, les résultats des projections sous l'hypothèse de reproduction des comportements de mobilité résidentielle de la période 2010-2015 sont assez proches de ceux obtenus sous l'hypothèse de reproduction des comportements de mobilité résidentielle de la période 2001-2006, alors que ceux obtenus sous l'hypothèse de reproduction des comportements de mobilité résidentielle de la période 2006-2011 conduisent, pour 2034, à une population supérieure de près de 10% aux 2 autres résultats (**cf. figure 22**).

Les territoires pour lesquels il n'y a peu ou pas d'écart entre les deux études sont la COBAN, la Communauté de communes de Marennes Adour Côte Sud, la COBAS et la communauté de communes Côte Landes Nature.

Pour les deux premiers EPCI, la relative stabilité du rythme élevé de croissance démographique (de l'ordre de 2% au cours des 15 à 20 dernières années) se traduit par des résultats assez proches pour 2034, quelles que soient les hypothèses migratoires associées à l'exercice projectif. Ainsi, pour la COBAN comme pour la Communauté de communes de MACS, on aboutit, dans les 3 exercices prospectifs, à une population oscillant entre 83 000 et 85 000 habitants (**cf. figure 22**).

La COBAS illustre, via une autre situation, ce lien entre évolution des tendances démographiques de 1999 à 2016, hypothèses et résultats des exercices projectifs. Ainsi, la population de la COBAS a nettement augmenté entre 1999 et 2006 (+1,5% par an), pour connaître un net ralentissement entre 2006 et 2011 (+0,6% par an), et un regain de croissance de 2011 à 2016 (+1,3% par an). Il n'est donc pas surprenant que les projections précédentes donnent, pour 2034, une population de 77 729 habitants sous l'hypothèse de reproduction des comportements de mobilité résidentielle de la période 2001-2006 et de 69 244 habitants sous l'hypothèse de reproduction des comportements de mobilité résidentielle de la période 2006-2011, alors que l'on obtient ici 76 454 habitants en 2034 sous l'hypothèse de reproduction des comportements de mobilité résidentielle de la période 2010-2015 (**cf. figure 22**).

La Communauté de communes Côte Landes Nature, illustre, via encore une autre situation, ce lien entre évolution des tendances démographiques de 1999 à 2016, hypothèses et résultats des exercices projectifs. Ainsi, la population de la Communauté de communes Côte Landes Nature a modérément augmenté entre 1999 et 2006 (+0,9% par an), pour connaître une accélération entre 2006 et 2011 (+1,6% par an), qui se confirme de 2011 à 2016 (+1,5%

par an). Il n'est donc pas surprenant que les projections précédentes donnent, pour 2034, une population de 12 334 habitants sous l'hypothèse de reproduction des comportements de mobilité résidentielle de la période 2001-2006 et de 14 323 habitants sous l'hypothèse de reproduction des comportements de mobilité résidentielle de la période 2006-2011, alors que l'on obtient ici 13 748 habitants en 2034 sous l'hypothèse de reproduction des comportements de mobilité résidentielle de la période 2010-2015 (**cf. figure 22**).

Les EPCI pour lesquels le lien entre évolution des tendances démographiques de 1999 à 2016, hypothèses et résultats des exercices projectifs apparaît moins clairement.

Dans certains cas comme la Communauté de communes du Seignanx, les résultats entre l'étude de 2015 et celle de 2019 restent cependant assez proches (entre 30 000 et 33 000 habitants en 2034). Dans d'autres cas (Communauté de communes du Val de l'Eyre et Communauté de communes des Grands Lacs), ils conservent un ordre relativement logique, mais des différences un peu trop amples au vu de l'évolution observée des comportements de mobilité résidentielle correspondant à chaque hypothèse (**cf. figure 22**).

Enfin, pour la Communauté de communes de la Médulienne, l'écart de 3 500 habitants entre les résultats 2034 des exercices projectifs de 2016 et 2020, ne peut s'expliquer par les hypothèses retenues, mais résulte sans doute des corrections opérées lors de l'exercice projectif basé sur les comportements de mobilité résidentielle 2006-2011(**cf. figure 22**).

5 | Conclusion : des projections, et après ?

La réalisation des résultats de cette projection à 2040 dépend grandement du maintien des comportements de mobilité résidentielle existant dans les années futures. Rien ne permet à ce stade de dire si ce sera effectivement le cas ou pas.

Au-delà l'exercice de projections, l'intérêt de cette étude est bien d'améliorer à l'échelle régionale la connaissance des évolutions démographiques sur les territoires littoraux. En effet, la gestion de la croissance démographique à venir est un enjeu majeur à tous les échelons, au risque de remettre en cause le fondement-même de l'attractivité littorale. Ainsi, les réponses apportées par les collectivités à travers les politiques d'aménagement et de gestion (évolution du bâti, préservation des espaces-ressources, mobilités, risques littoraux, logements, activités et hébergements touristiques, etc.) sont déterminantes. Les possibles évolutions démographiques ne constituent qu'un potentiel qui peut être encouragé, valorisé, freiné, réorienté ou empêché, selon les politiques portées par les collectivités.

Le lien clairement perceptible entre les différentes évolutions du parc de logements (rythme des constructions, part des résidences secondaires et taux de vacance) et la diversité des dynamiques démographiques des territoires littoraux, illustre ici une facette de ces enjeux d'aménagement. Cela témoigne également de l'intérêt pour les collectivités de s'inscrire dans des démarches prospectives lors de l'élaboration de leur Scot ou PLU(i).

De manière concrète, il s'agit de dépasser les résultats des projections en discutant les éléments qui pourraient venir infléchir les tendances passées et modifier les comportements (signaux « faibles », projets en gestation, etc.). Ces démarches prospectives supposent aussi un débat élargi qui implique non seulement de mobiliser des compétences en démographie, aménagement / urbanisme, environnement, développement économique, politique de l'habitat, sociologie...mais aussi des représentants de la société civile. Elles seraient l'occasion de questionner, entre autres, le phénomène du vieillissement des populations qui revêt un caractère majeur pour les territoires littoraux de Nouvelle-Aquitaine. A l'échelle locale, il pose la question de l'adaptation des territoires en matière d'aménagement à travers le logement, les équipements et les services, mais aussi les mobilités et les formes d'espace public.

Ce sont ces questionnements qui, au-delà de cet exercice projectif, doivent permettre de conduire des réflexions prospectives sur le devenir démographique des territoires du littoral de Nouvelle-Aquitaine.

Pour ce faire, l'une des premières étapes pour le GIP Littoral sera de diffuser et valoriser auprès du partenariat littoral le présent rapport d'étude. Dans le cadre de ses missions d'accompagnement, le GIP Littoral pourra également s'appuyer sur ces résultats pour nourrir les réflexions et projets locaux des collectivités. Lors de l'élaboration de Scot ou de PLU(i), il pourra s'agir de mettre à disposition les données dans les Cahiers de Ressources, mais également de fournir un appui méthodologique voire de solliciter des expertises complémentaires, notamment pour des approches prospectives locales (lien logement / population). L'ensemble de ces données offriront ainsi une base solide pour réfléchir à des

scénarios démographiques réalistes et aider les collectivités à définir leur projet d'accueil en lien avec les spécificités de leur territoire. De la même manière, ces données pourront être saisies par les collectivités engagées dans des démarches Aménagement Durable des Stations et Territoires littoraux, ou toute autre réflexion de stratégie territoriale et touristique de long terme.

Enfin, dans le cadre de sa réflexion sur la Capacité d'accueil des territoires littoraux, le GIP littoral pourra réintégrer l'ensemble des éléments pour consolider le volet démographique du travail.

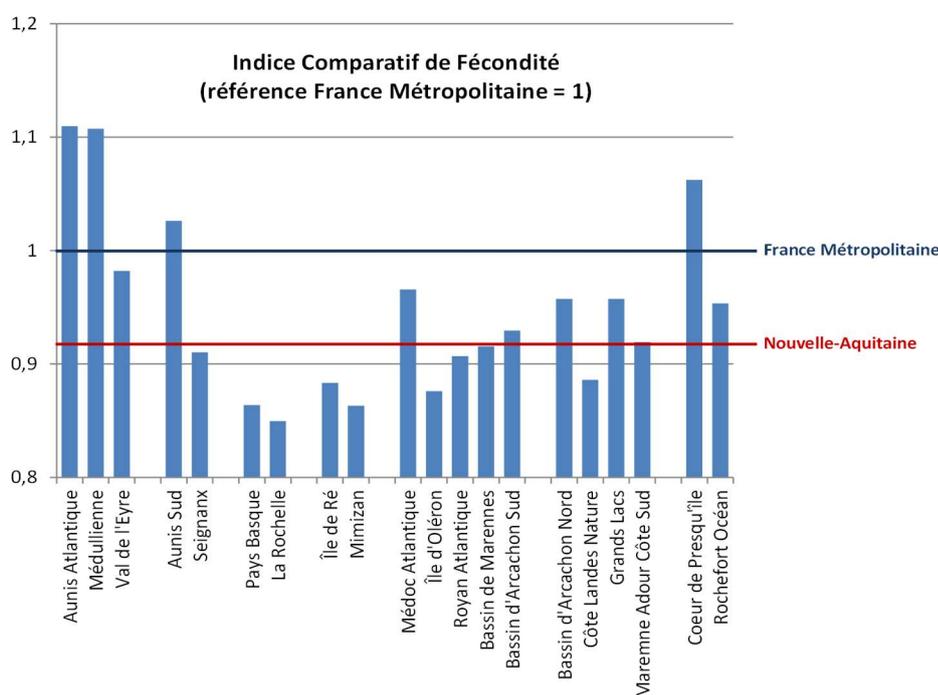
ANNEXES

ANNEXE 1 : Fiche Méthodologique – Outils de projection utilisé en 2019

1. Présentation générale de l'outil de projection et des scénarios

L'outil de projection ici mobilisé, est un modèle dit « par composante », qui combine les 3 phénomènes (ou « composantes ») contribuant à l'évolution de la population : la mortalité, la fécondité et les migrations résidentielles. Les indices décrivant ces 3 phénomènes seront eux-mêmes décomposés, notamment selon l'âge et le sexe, et, éventuellement, extrapolés dans le temps en fonction des hypothèses gouvernant la projection. Ici, les hypothèses relatives à la mortalité, la fécondité et les migrations résidentielles, se résument selon 3 principes :

- Maintien des comportements migratoires de la période 2010-2015 estimés à partir des recensements,
- Rythme d'évolution de la mortalité et de la fécondité selon les hypothèses utilisées pour les projections nationales INSEE,.....
-, mais, maintien des spécificités locales de fécondité/au niveau national (sous-fécondité dans la plupart des EPCI, sauf Aunis Sud et Atlantique, Cœur de Presqu'île Médoc et Médullienne).



Lecture : L'indice comparatif de fécondité représente le rapport entre la fécondité des années 2010 à 2015 du territoire étudié et celle de la référence pour la même période (ici, la France Métropolitaine). Exemple : l'indice comparatif de fécondité de l'ensemble de la région Nouvelle-Aquitaine vaut 0,92 (soit 92% de la fécondité de la France métropolitaine), donc la fécondité de la Nouvelle-Aquitaine est inférieure de 8% à celle de l'ensemble de la France métropolitaine (1,97 enfant par femme pour l'ensemble de la France Métropolitaine de 2010 à 2015, contre 1,81 enfant par femme en Nouvelle-Aquitaine pour la même période).

2. Les étapes de la projection

Pour mettre en œuvre la combinaison de ces hypothèses, lors de chaque bond projectif (« saut » entre deux dates) :

- On applique tout d'abord les quotients de mortalité par sexe et âge détaillé extrapolés par l'INSEE pour la France entière aux populations classées par sexe et âge de chaque EPCI, au début du bond projectif (donc lors du premier bond projectif les populations classées par sexe et âge tirées de la synthèse 2015 du recensement rénové de population). On obtient ainsi, à la fin de chaque bond projectif, les survivants des anciens résidents de l'EPCI, au début du bond projectif.
- Puis on applique aux survivants obtenus au 1., les indices de mobilité résidentielle propres à chaque sexe et âge (estimés à partir des données de la synthèse 2015 du recensement rénové de population). On obtient ainsi, à la fin de chaque bond projectif, les survivants et résidents de l'EPCI, appartenant aux générations déjà nées au début du bond projectif.
- Puis on applique les taux de fécondité par âge détaillé extrapolés par l'INSEE pour la France entière aux femmes survivantes et résidentes de chaque EPCI classées par âge. On obtient ainsi les naissances théoriques des nouvelles générations issues des résidents de chaque EPCI.
- On corrige ensuite ces effectifs de naissances théoriques des nouvelles générations issues des résidentes de chaque EPCI avec le différentiel de fécondité propre à chaque EPCI. On obtient ainsi les naissances des nouvelles générations issues des résidentes de chaque EPCI, que l'on fait survivre et connaître la mobilité résidentielle.
- On ajoute ces nouvelles générations de résidents de l'EPCI aux résidents de l'EPCI à la fin du bond projectif appartenant aux générations déjà nées au début du bond projectif (obtenues au 2.). On obtient ainsi la population de toutes les générations résidant dans chaque EPCI à la fin de chaque bond projectif, qui formera la population de l'EPCI au début de l'éventuel bond projectif suivant.

On répète ces opérations autant de fois que nécessaire pour atteindre l'horizon final de la projection, soit 2040. On cale ensuite les sommes départementales des résultats obtenus aux différentes dates (populations classées par sexe et âge de tous les EPCI littoraux d'un département et de l'ensemble résiduel constitué des autres EPCI du département) aux projections départementales INSEE, de façon à éviter les croissances « boules de neige » d'EPCI très attractifs dans un même voisinage.

3. Confrontation avec les résultats de projections dérivées

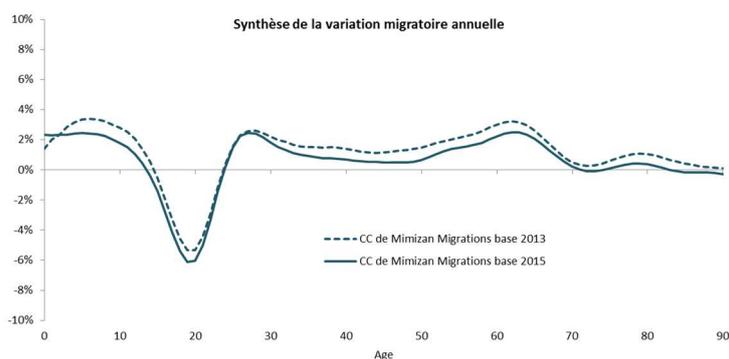
Le principe général d'une projection dérivée est de s'appuyer sur la projection d'une population englobant les populations que l'on souhaite projeter. Ici, on s'est appuyé sur la projection INSEE des 4 départements Néo-Aquitains comprenant des EPCI littoraux (Pyrénées-Atlantiques, Landes, Gironde, Charente-Maritime), puis on a appliqué, pour chaque âge et sexe, l'extrapolation de la proportion de population départementale appartenant à chaque EPCI étudié. L'extrapolation de ces proportions s'appuie sur une modélisation de leurs tendances passées selon une courbe logistique, elle incorpore donc des évolutions d'assez

long terme. A priori, cette méthodologie est moins satisfaisante que la précédente car l'évolution de ces proportions de population départementale de chaque âge et sexe appartenant à chaque EPCI étudié, ne décrit pas l'influence d'un comportement démographique isolément des autres, comme c'est le cas avec la méthode ici retenue. Aussi, les projections dérivées appliquées aux populations locales ont tendance à lisser abusivement les effets générationnels du peuplement local. En revanche, l'avantage de ces projections dérivées est de s'appuyer sur les tendances de long terme, là où la méthode ici retenue répète les comportements mobilité résidentielle récent faute de pouvoir en construire des tendances extrapolables.

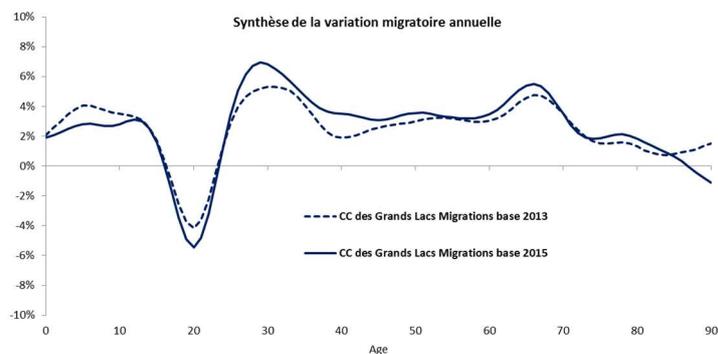
Autrement dit, lorsque les résultats de la méthode ici retenue s'écartent des résultats des projections dérivées pour un même EPCI cela peut signifier une certaine instabilité des comportements de mobilité résidentielle que l'on a reproduits dans la projection. C'est notamment le cas des CC Aunis Sud, Aunis Atlantique, Mimizan, Grands-Lacs, Médoc-Atlantique, mais aussi de la CA de La Rochelle.

Sur les graphiques suivants, on perçoit nettement, pour des périodes qui, pourtant se chevauchent en partie :

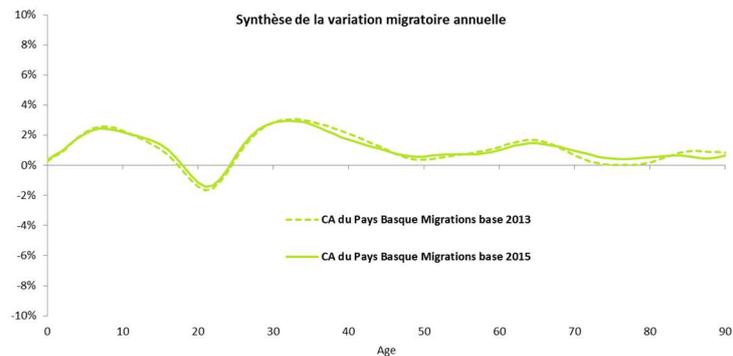
- Une diminution rapide, à quasiment tous les âges, des taux de migration nette synthétisant les comportements de mobilité résidentielle affectant la CC de Mimizan.



- Une diminution rapide, à certains âges (moins de 27 ans), et une augmentation rapide, à d'autres âges (27-69 ans), des taux de migration nette synthétisant les comportements de mobilité résidentielle affectant la CC des Grands Lacs.



Au contraire, lorsque les résultats de la méthode ici retenue s'écartent peu ou pas des résultats des projections dérivées pour un même EPCI cela peut signifier une relative stabilité des comportements de mobilité résidentielle que l'on a reproduits dans la projection. C'est notamment le cas des CC Côte Landes-Nature et île de Ré, mais aussi des CA du Pays Basque ou de Royan-Atlantique. Sur les graphiques suivants, on perçoit nettement, d'une période à l'autre, l'identité, à quasiment tous les âges, des taux de migration nette synthétisant les comportements de mobilité résidentielle affectant les CA du Pays Basque et de Royan-Atlantique.



Si les résultats présentés dans l'étude sont tous issus de la projection décomposant les phénomènes démographiques structurant le renouvellement des populations, le recours aux projections dérivées aura permis d'identifier des EPCI pour lesquels la variabilité des comportements de mobilité résidentielle interroge des résultats qui s'appuie sur leur répétition future (CC Aunis Sud, Aunis Atlantique, Mimizan, Grands-Lacs, Médoc-Atlantique, CA de La Rochelle). Cette interrogation correspond cependant à un degré inégal d'incertitude selon la nature du résultat. Autant, l'appréhension du nombre futur de résidents permanents ou la proportion à venir de jeunes adultes parmi les résidents est fortement conditionnée par cette probable instabilité, autant, les tendances en matière de vieillissement futur sont le résultat d'une forte inertie sur laquelle cette instabilité a des conséquences bien moindres.

ANNEXE 2 : Tableau des projections à 2030 et 2040 par ECPI littoraux

	Recensements généraux de population		Recensements rénovés de population		Projections démographiques	
	1968	1999	2010	2015	2030	2040
Cdc Aunis Atlantique	15 152	18 765	26 323	29 292	41 978	54 100
Cdc Médullienne	8 185	13 064	17 660	20 191	26 677	32 555
Cdc Val de l'Eyre	7 602	11 858	16 924	19 274	26 483	33 634
Cdc Aunis Sud	20 064	23 526	29 082	30 608	36 407	40 373
Cdc Seignanx	10 547	20 483	24 848	26 580	31 147	34 360
CA La Rochelle	111 169	151 364	161 935	167 675	194 234	208 963
CA Pays Basque	218 085	262 370	289 080	302 980	353 248	387 392
Cdc Île de Ré	9 805	16 499	17 926	17 602	16 789	15 575
Cdc Mimizan	9 890	10 523	11 918	12 005	11 146	10 152
Cdc Médoc Atlantique	16 423	19 250	24 461	25 624	26 346	25 908
Cdc Île d'Oléron	15 751	20 009	21 869	22 208	23 315	23 253
CA Royan Atlantique	55 844	68 770	78 832	82 024	91 202	94 550
Cdc Bassin de Marennes	11 056	11 998	14 335	14 754	16 489	17 193
CA Bassin d'Arcachon Sud	38 417	54 204	61 457	65 500	74 726	78 213
CA Bassin d'Arcachon Nord	23 067	44 207	57 857	64 092	80 362	90 706
Cdc Côte Landes Nature	8 471	9 255	10 531	11 317	13 287	14 452
Cdc Grands Lacs	14 455	18 836	25 079	28 880	40 108	48 481
Cdc Marenne Adour Côte Sud	27 616	44 095	57 596	63 714	80 891	93 972
Cdc Médoc Cœur de Presqu'île	22 760	26 584	28 538	29 529	29 956	29 541
CA Rochefort Océan	52 555	55 993	62 914	63 159	64 852	64 210
TOTAL	696 914	901 653	1 039 165	1 097 008	1 279 643	1 397 583

Projections démographiques EPCI du littoral de Nouvelle-Aquitaine à 2040
(Sources : INSEE, RP 1968, 1999, 2010, 2015, hypothèses et calculs réalisés par C. Bergouignan)

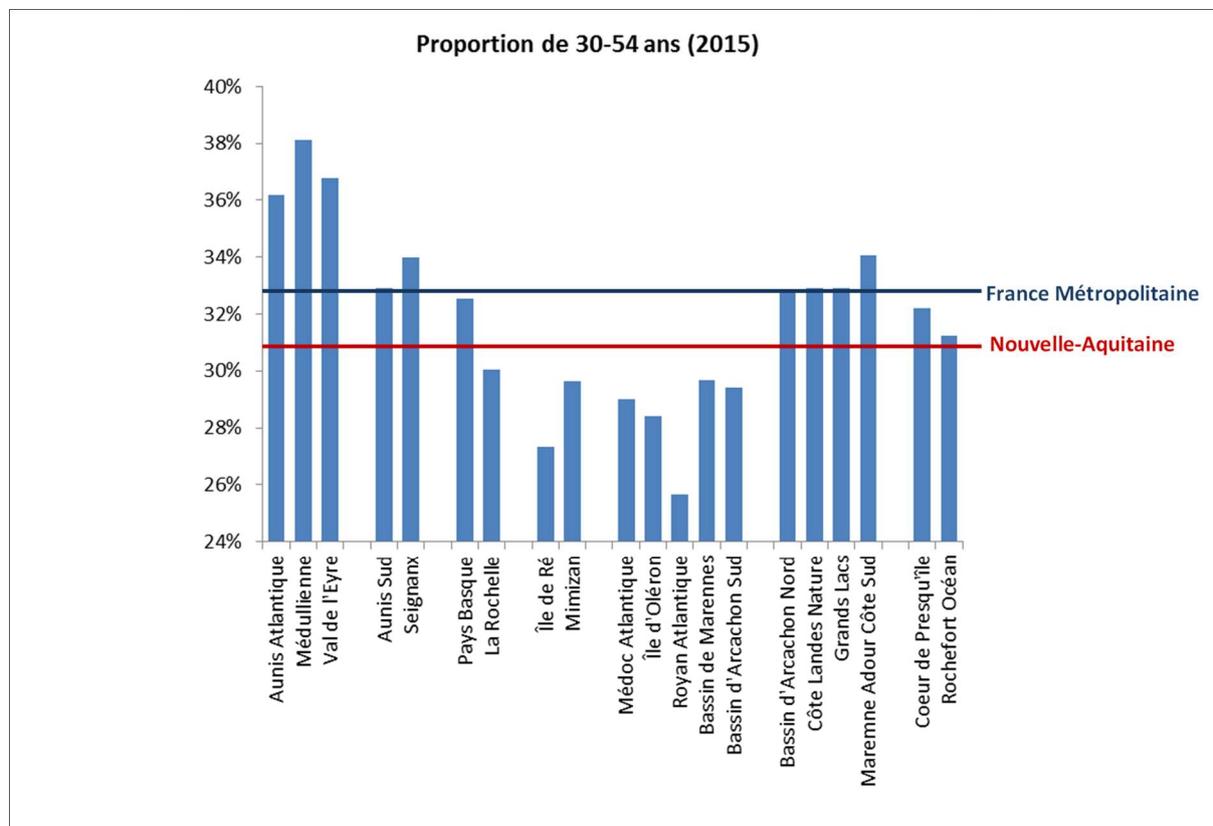
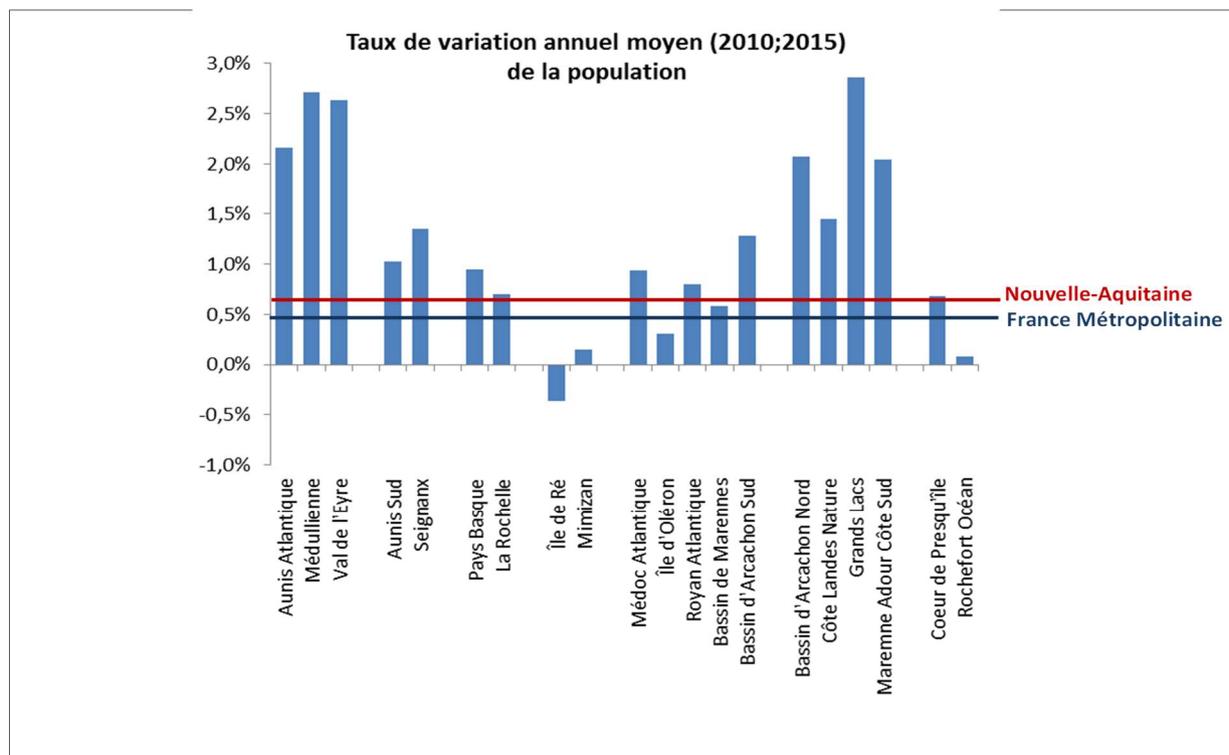
ANNEXE 3 : Fiche Méthodologique – Comparaison avec les projections issue de l'étude 2015

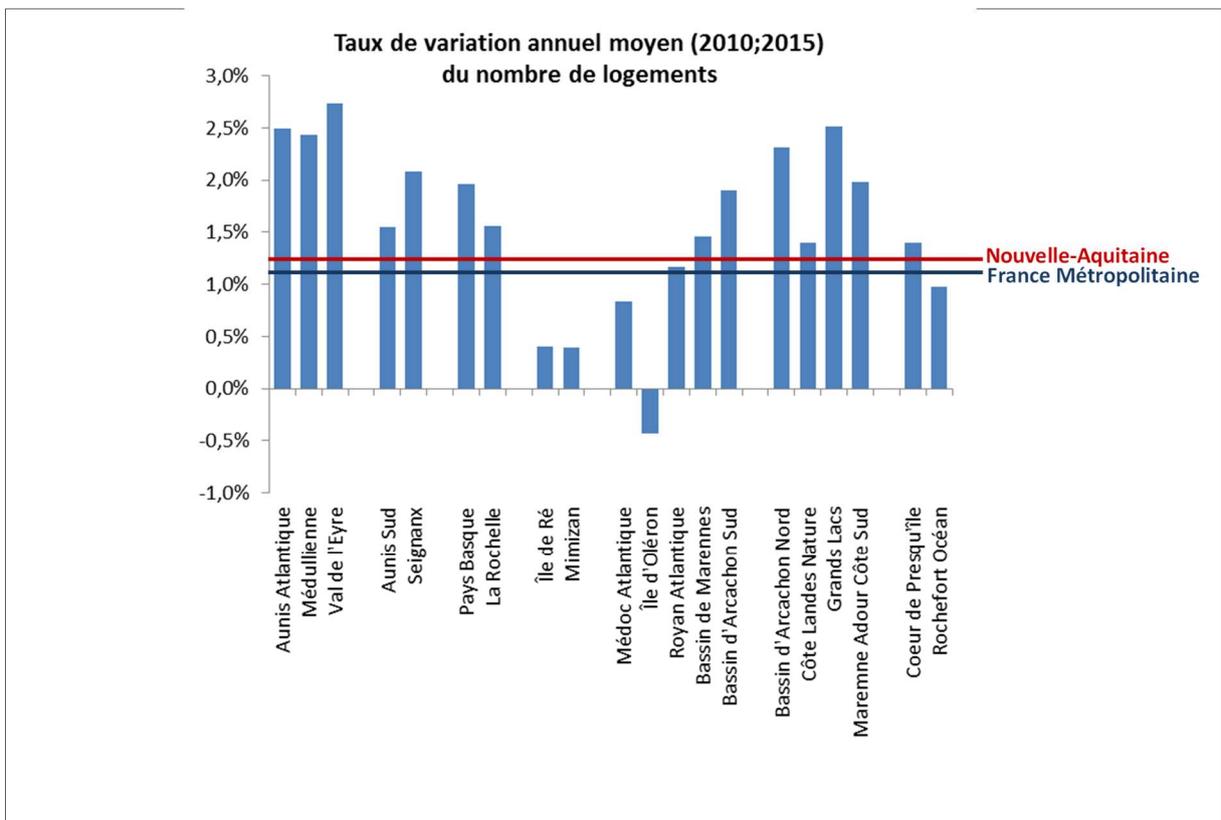
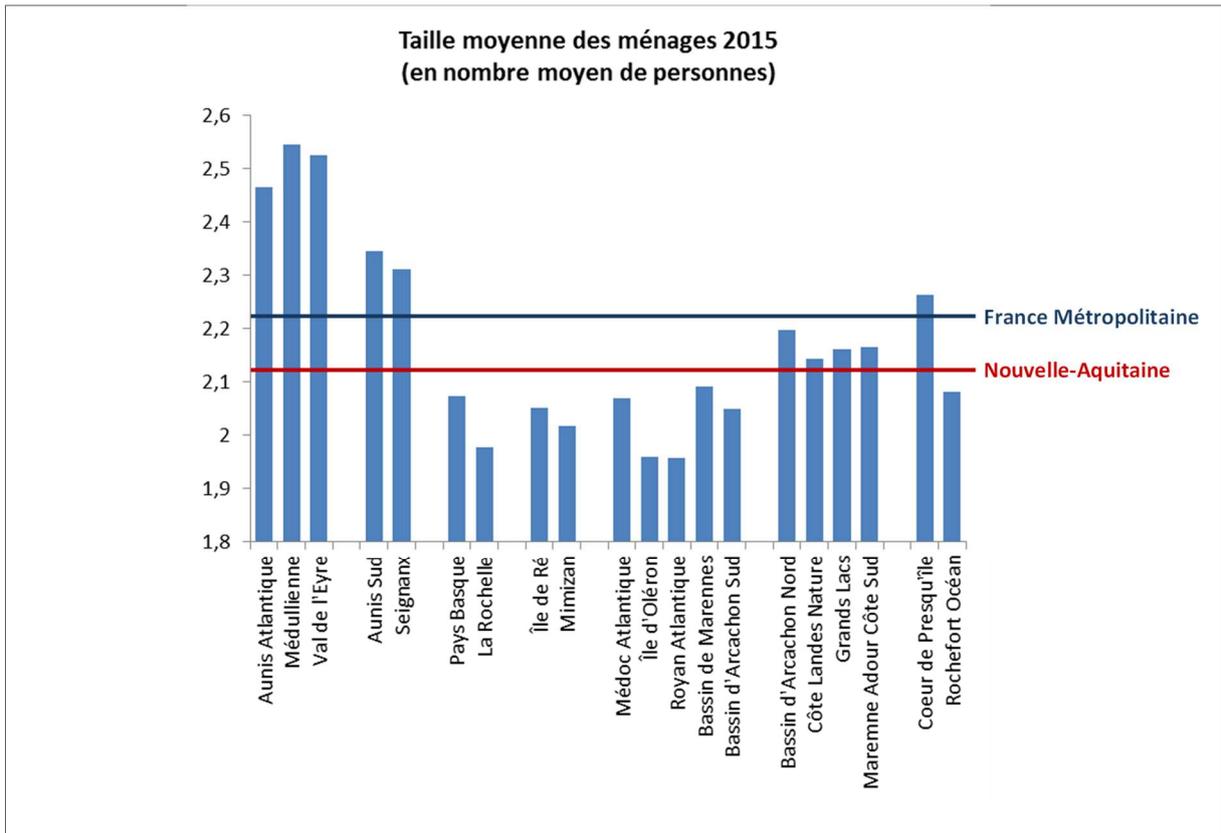
Les projections précédemment réalisées pour les EPCI littoraux Basques, Landais et Girondins, présentaient quelques différences de méthode avec celles ici présentées

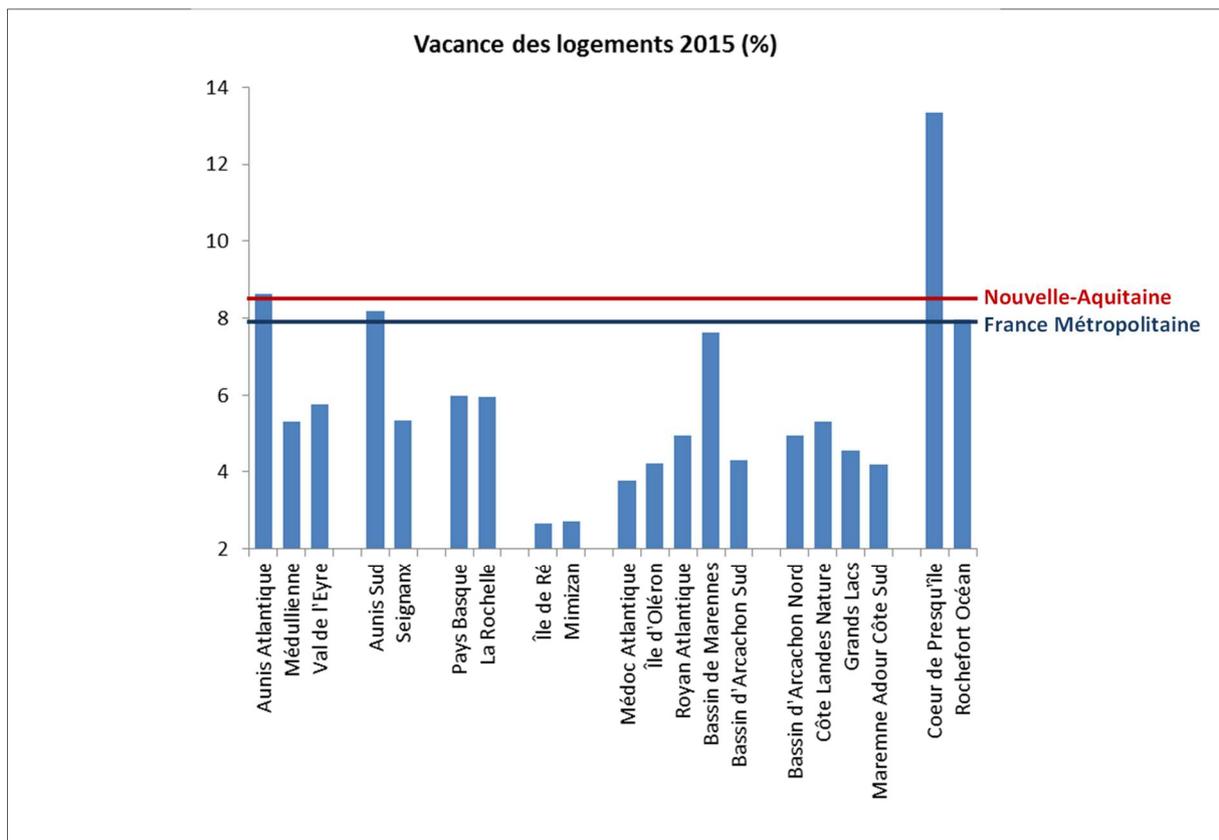
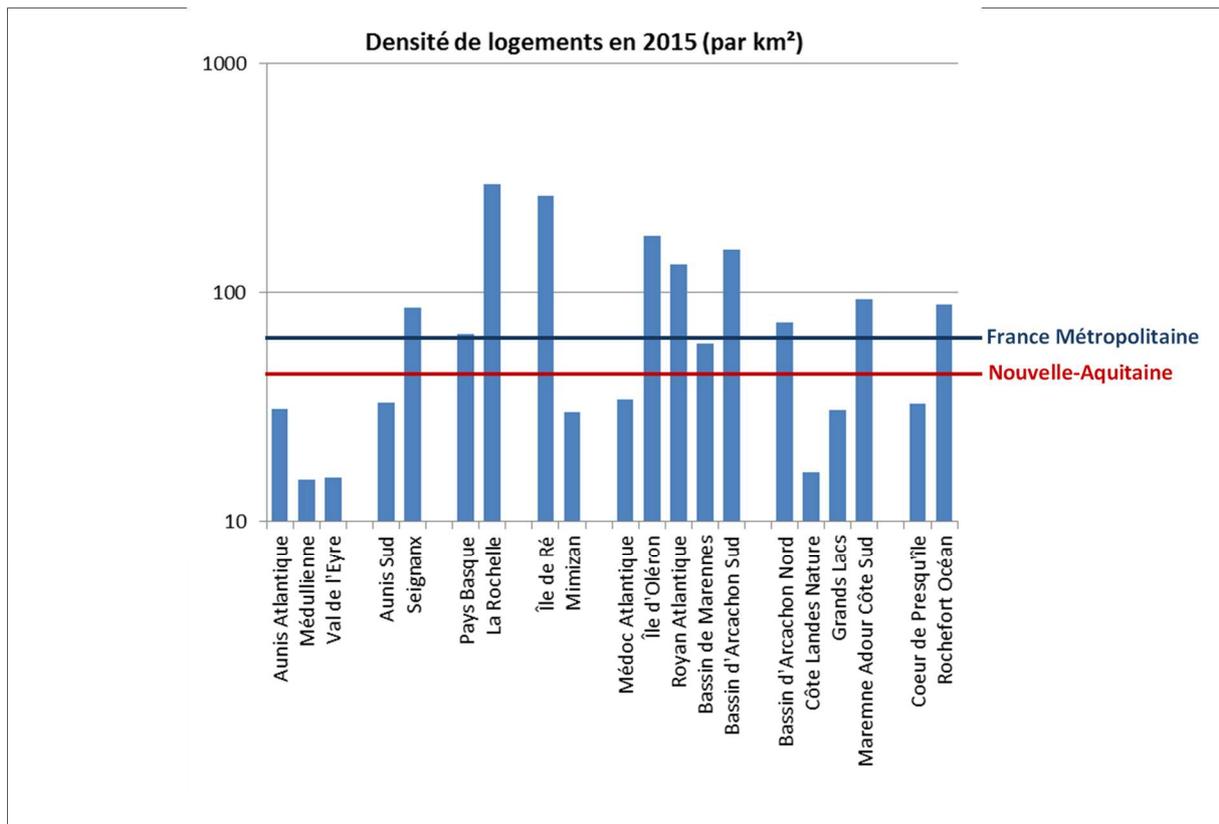
Ces différences de méthode tenaient essentiellement à la disponibilité des données qui se traduisait par un certain nombre de redressements et par l'impossibilité de « caler » les résultats avec ceux des projections départementales de l'INSEE. Toutefois, si elles ne doivent pas être ignorées, ces différences méthodologiques jouent très probablement un rôle mineur dans les écarts de résultats qui peuvent être obtenus à une même date (ici 2034), pour les territoires comparables¹⁸, selon les 2 exercices projectifs (en fait 3 si l'on tient compte que l'on s'appuyait précédemment sur 2 scénarios). En effet, l'ampleur de ces écarts et leur sens s'accordent parfaitement avec les hypothèses migratoires relatives à chacun des exercices (reproduction des comportements de mobilité résidentielles des périodes 2001-2006, puis 2006-2011, pour les projections précédentes, et de la période 2010-2015 pour les projections ici présentées).

¹⁸ Tous les EPCI Landais et les EPCI Girondins (en regroupant les anciens EPCI Lacs Médocains et Pointe du Médoc ainsi que Centre Médoc et Cœur du Médoc).

ANNEXE 4 : Graphiques illustrant les spécificités sociodémographiques des EPCI Littoraux Nouvelle-Aquitaine







GIPLITTORAL.FR

GIP Littoral

11, avenue Pierre Mendès France 33700 MERIGNAC

T. +33 (0)5 56 13 26 28

www.giplittoral.fr

contact@giplittoral.fr

SIGNATAIRES

Services de l'Etat en région, conseil régional Nouvelle-Aquitaine, conseil départemental de la Charente-Maritime, conseil départemental de la Gironde, conseil départemental des Landes, conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, communauté d'agglomération de La Rochelle, communauté d'agglomération Rochefort Océan, communauté d'agglomération Royan Atlantique, communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord, communauté d'agglomération Bassin d'Arcachon Sud, communauté d'agglomération Pays Basque, communauté de communes de l'île de Ré, communauté de communes de l'île d'Oléron, communauté de communes Bassin de Marennes, communauté de communes Médoc Atlantique, communauté de communes de la Médullienne, communauté de communes des Grands Lacs, communauté de communes de Mimizan, communauté de communes Côte Landes Nature, communauté de communes Marenne Adour Côte Sud, communauté de communes du Seignanx